

Au coeur de la fête

Le Soleil, Clément Thibault

Le Carnaval s'engage dans sa première fin de semaine de réjouissances populaires dont les centres d'intérêts pivoteront autour de Place Carnaval et de son Palais de glace. Le règne de Renée Ière est déjà marqué au coin de la gaieté de ce "Carnaval du ben bon monde".
Nos informations et photos aux pages A-3 et A-7

L'Hydro et ses clients ne sont pas au bout de leurs peines

par Monique PAYEUR

Les plaintes des consommateurs concernant leurs comptes d'électricité continuent d'affluer en très grand nombre. L'Hydro-Québec estime que cette situation durera encore un mois au moins dans la région de Québec et probablement plus longtemps en banlieue de Montréal.

Depuis près d'un an déjà, la facturation des comptes d'électricité suscite de la confusion, de la frustration et même de l'indignation chez les consommateurs qui doivent faire face à des augmentations soudaines et imprévues de coûts.

Une enquête effectuée cette semaine par LE SOLEIL auprès de consommateurs mécontents, d'organismes voués à la protection du consommateur et du monopole d'énergie électrique indique que ni l'Hydro ni les abonnés ne sont au bout de leurs peines.

En effet, l'Hydro n'a pas encore réussi à mettre à jour tous ses dossiers

depuis le dernier conflit de travail réglé quelques heures avant les élections générales de novembre. De plus, les paralysies successives des routes causées par les neiges abondantes de janvier ont empêché les préposés à la lecture des compteurs d'agir rapidement.

Exemples

Actuellement, les principales doléances des consommateurs portent sur des hausses soudaines et élevées de leurs comptes d'électricité comparativement à leurs factures de l'an dernier.

Par exemple, un consommateur de Québec vient de recevoir un compte de \$1,588 pour 400 jours de facturation. Il prend l'affaire avec philosophie car, dit-il, "j'ai l'argent pour payer".

Mais la situation est moins drôle pour un père de famille de Neufchâtel qui doit soudainement régler une note de \$41.96 pour 76 jours de facturation, alors qu'il est astreint à vivre de l'aide
(Suite à la page A2, 5e col.)

à lire

Quoi qu'il arrive, le Québec et l'Ontario resteront liés

page A-5

Insatisfaction des syndiqués et des producteurs d'amiante

page A-16

Plein emploi chez les anciens députés de l'Est du Québec

page G-1

Les Caisses pop en train de contrôler la Banque d'Epargne

page B-5

arts

dossiers

sommaire

A Québec aujourd'hui	D-12
Annonces classées	E-1 à E-16
Arts et lettres	D-1 à D-13
Bandes dessinées	E-16
Carrières et professions	G-2 à G-7 et H-11
Décès	H-12
Economie-finances	B-5 à B-8
Feuilleton	E-9
Habitat	F-1 à F-4
La bonne chère	F-5 à F-7
Monsieur québec	A-7
Mot mystère	E-2
Mots croisés	E-8 et E-11
Pages documentaires	B-1 à B-3
Rubriques du samedi	A-10 à A-12
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-7
Télévision	D-12 et D-13
Tourisme	H-1 à H-10

météo

Eclaircies et neige à Québec. Nébulosité et risques de neige à l'est. Maximums de moins 12 à moins 10. Demain, dégagement et froid modéré à Québec. Neige à l'est.

Détails à la page E-1

Michel Perreault associe l'art et la politique

cahier D

ce soir

CARNAVAL: 19h, départ du défilé de nuit à la basse-ville. 21h, Pavillon des congrès, "Surboum grosse faire". 22h, Place Carnaval, animation et danse.
ARTS: Théâtre de la cité universitaire, 20h30, "La cote dégoûte". Avec la Gang des Autobus.

tourisme



à l'est du royaume
hachemite

cahier H

Le ministre Leblanc l'a, sa victoire

page B-3

Au revoir M. Bourassa

page B-2



gilles lesage



Il faut apprendre à parler avant d'écrire. Mais cette règle se bute aux difficultés d'apprentissage de langage chez les enfants, bien plus nombreux qu'on le croit dans cette situation.
Le Soleil, Raymond Lavoie
page B-1



Mens sana in corpore sano

"Tu veux du café dans ton cognac?"

Allez donc refuser du café. J'acceptai en bénissant le ciel de m'avoir donné un ami aussi à l'aise que Fortunat.

Du café, imaginez donc! Du vrai, acheté en grains, en petite quantité, conservé bien scellé, au froid et moulu sur demande.

Du café... Moi, j'y ai renoncé depuis longtemps. C'est comme le caviar. Je n'ai plus les moyens.

Il en avait une pleine cafetière. Et pas n'importe quelle cafetière. A

expresso s'il vous plaît. (Et si vous n'aimez pas, c'est pareil).

Il en versa une grande rasade, sans regarder, dans ma tasse de cognac. Que dis-je, il en versa, il en versa et même en renversa.

Quel gaspillage! J'en tremble encore moi qui dois depuis des mois me contenter de cognac. Au prix où est le café. (Mais, à bien y penser, si je tremble tant, c'est peut-être à cause du cognac. Je crois que je vais me mettre à l'armagnac.)

Devant ce café répandu sur la nappe de dentelle, je faillis me mettre en colère mais me retins à temps. Il restait encore du café.

"Fortunat tu devrais avoir honte. Fais attention. Pense à tous les pauvres qui ne peuvent s'offrir du café. Même en poudre..."

Il se mit à rire. "C'est meilleur pour la santé, mon vieux. Le café n'est pas un aliment. Y'a rien là-dedans. C'est une drogue et dangereuse à part ça. Un excitant. Tu peux me croire."

"C'est comme la nicotine", ajouta-t-il en allumant un havane un sourire cochon aux lèvres. Il a toujours un sourire cochon aux lèvres quand il allume un havane. Depuis qu'il a vu comment les jolies Cubaines roulent les feuilles de tabac sur leurs cuisses.

"Et l'exercice mon vieux. Essentiel. Le conditionnement physique, y'a que ça. Le "jogging". Essentiel. Il faut combattre l'embonpoint."

Je retins un rire. Le rire

s'échappa. Fortunat est aussi large que haut. De côté, on dirait qu'il est de face. Ça fait longtemps, le pauvre (pauvre est, bien sûr, une figure de style), qu'il ne s'est pas vu le petit orteil et petit est une manière de dire.

Mais j'aime bien lorsqu'il diserte. Il est si documenté, Fortunat. Et il faut voir sa bibliothèque. Pleine de livres. Des beaux livres, comme neufs. Comme s'ils n'avaient jamais servi. C'est qu'il leur fait attention.

"Et l'alimentation, l'a-li-men-tation, mon vieux. Essentiel. Une bonne a-li-men-tation. Des fruits, des légumes, peu de viande, jamais de sauce et surtout pas de féculents. Une a-li-men-tation frugale..."

Nous sortions de table. Que dis-je. Nous n'en sortions pas car si nous y étions entrés, je suis sûr que nous n'aurions pu en ressortir comme la bette de Lafontaine qui s'était tellement empiiffrée qu'elle ne pouvait plus passer par le trou par lequel elle s'était glissée dans le grenier.

Saumon fumé, moules poulettes, côtelettes de veau cordon bleu — celles qui sont farcies au jambon et au mozzarella, dorées à l'huile et mijotées dans du vin blanc. Babas au rhum, vins des meilleurs crus. Rien qu'à y penser je lorgne la bouteille de "bromo".

"Mens sana in corpore sano" conclut Fortunat en fixant ses diplômes. Tu devrais te mettre à la diète. Je vais t'en prescrire une..."

Fortunat, bien sûr, c'est mon médecin de famille.

Le père Plexe

Le gouvernement établira un mécanisme d'arbitrage entre l'Hydro et l'abonné

par Monique PAYEUR

Le gouvernement Lévesque tiendra compte des problèmes entre l'Hydro-Québec et le consommateur dans son prochain livre blanc sur la politique énergétique du Québec.

Le ministre responsable de l'Énergie, M. Guy Joron, a déclaré au SOLEIL qu'un "mécanisme d'arbitrage", dont les modalités ne sont pas encore déterminées, permettra d'offrir une protection au consommateur en cas de conflit avec le monopole d'État.

Le ministre Joron a également ajouté qu'il avait demandé à l'Hydro-Québec de faire diligence dans le réajustement des comptes d'électricité en souffrance.

Le Livre blanc sur la politique énergétique devrait vraisemblablement être rendu public au début de l'été prochain, a dit M. Joron, et il

contiendra des suggestions pour la protection du consommateur d'énergie.

L'actuelle loi de protection du consommateur ainsi que le nouveau projet (maintenant caduque), présenté sous le gouvernement précédent, ne couvraient pas les services publics.

Afin d'éviter que l'Hydro soit à la fois juge et partie dans les conflits avec ses abonnés, l'ex-ministre responsable de l'Hydro, M. Jean Cournoyer, avait songé à confier l'arbitrage à la Régie de l'électricité et du gaz du Québec. Mais rien n'a été fait en ce sens après sa déclaration, faite quelques temps avant les élections.

Les problèmes posés par les méthodes comptables de l'Hydro avaient aussi été soulevés par des associations de consommateurs au cours de la commission parlementaire sur le pro-

jet de loi 7 destiné à remplacer l'actuelle loi de la protection du consommateur.

D'autre part, il se pourrait que la question revienne sur le tapis au cours de la commission parlementaire sur l'Énergie qui siège à compter du 8 février au Parlement de Québec. Une quarantaine de mémoires doivent être présentés devant la commission.

Quoi qu'il en soit, les factures d'électricité en général ne sont pas vouées à des baisses au cours des prochains mois, l'Hydro-Québec ayant été autorisée l'an dernier à augmenter le coût de l'électricité de 10 pour 100 par an pendant trois ans.

"Je voudrais bien économiser l'énergie, disait hier, un membre de l'Association des Consommateurs de Sainte-Foy, mais comment savoir si j'y arrive quand les factures grimpent de \$40 ou \$60 d'un seul coup."

Nominations à la Régie de la langue française

(PC) — Cinq nouveaux membres ont été nommés au sein de la Régie de la langue française.

C'est ce qu'indique un communiqué émanant du bureau du ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin.

Les cinq nouveaux régisseurs sont MM. Jacques Boulay, hématologue de Québec, Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, René Doucet, professeur à l'École des hautes études commerciales, M. Joseph Makdessi, cadre de la Québec Cartier Mining, et Emile Ducharme, fonctionnaire du ministère de l'Agriculture.

Ces nominations ont été rendues nécessaires par suite de l'expiration du mandat de cinq régisseurs Mmes Colette Biche, Huguette Plamondon et Manon Vennat, ainsi que MM. Charles Plamondon et Robert Scrivener.

L'Hydro et ses... (Suite de la première page)

social. Père de cinq enfants, il pensait rencontrer toutes ses obligations envers l'Hydro en payant ses factures régulières de \$80 en moyenne par deux mois.

"Je devrai, dit-il, emprunter de l'argent si je ne veux pas me faire couper".

Un autre consommateur s'est trouvé plus heureux dernièrement dans ses transactions avec la société d'électricité. Il a reçu de l'Hydro un compte de \$18,62 pour 280 jours de facturation. Très satisfait, il a prestement payé le compte.

Les plaintes

M. Roger Labrie, attaché au Service à la clientèle au bureau-chef de l'Hydro-Québec à Montréal, estime que le tiers environ des plaintes transmises à l'Hydro-Québec concerne la facturation.

Il admet qu'il s'agit là d'un nombre imposant mais, dit-il, "l'Hydro-Québec, comme bien d'autres, cherche encore la méthode de facturation idéale" qui pourrait représenter le moins de confusion possible autant

pour la société d'État que pour les usagers.

L'Office de protection du consommateur reçoit également des critiques (790 entre avril et décembre) des consommateurs sur les comptes d'électricité, mais l'OPC n'a pas juridiction pour solutionner les problèmes.

L'Association des consommateurs du Canada constate d'autre part à Montréal une diminution des appels concernant l'Hydro depuis que dans cette ville, le système de cartes a remplacé le système de consommation estimée par ordinateur.

Mais si la grève des employés de l'Hydro a contribué à accentuer les problèmes des abonnés de l'électricité, déjà avant cette grève, les consommateurs se plaignaient des services de facturation de la compagnie.

L'Hydro-Québec a toutefois toujours soutenu que sa méthode de facturation était précise, exacte et vérifiable par l'abonné, mais dans les cas de conflits, la compagnie demeure à la fois juge et partie, ce que plusieurs consommateurs contestent.

Face à Lévesque, Samson part en croisade en faveur de la libre entreprise

par Louis La ROCHELLE

(PC) — Le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, entreprendra dans quelques jours une croisade en faveur de la libre entreprise.

C'est ce qu'il a annoncé, hier, à Québec, au cours d'une conférence de presse.

L'unique député créditiste à l'Assemblée nationale a précisé qu'il entend mener partout au Québec des consultations tant avec les individus qu'avec les groupes ou corps intermédiaires.

M. Samson estime que la liberté d'entreprise est menacée au Québec depuis l'avènement du gouvernement péquiste du premier ministre, René Lévesque.

"Le premier ministre a beau jouer sur les mots, a déclaré le député de Rouyn-Noranda, son gouvernement est socialiste. Il se dit social-démocrate, a-t-il poursuivi, c'est la même chose, en tout cas, c'est de la même branche."

M. Samson a indiqué qu'il comptait, au moyen de cette tournée de consultations, mesurer l'appui que la

philosophie économique de son parti pourrait recueillir.

Le leader créditiste a profité de sa rencontre avec les journalistes pour annoncer la convocation, les 19 et 20 mars prochains, de l'exécutif de son parti.

La plus haute instance du parti entre les congrès aura à examiner diverses questions telles:

— l'organisation de l'action future du PC;

— la date et les modalités du prochain congrès général, au cours duquel, incidemment et de son propre aveu, M. Samson devra obtenir un renouvellement de son mandat.

— la tenue d'une campagne de financement dont l'objectif n'excèdera pas \$150,000.

— les stratégies à favoriser au cas du référendum sur l'indépendance du Québec.

A cet égard, M. Samson a indiqué que les attitudes de son parti ne sont pas encore modifiées. Le RC réclame toujours un modèle constitutionnel du type porto-ricain en vertu duquel le Québec aurait le contrôle de son commerce de son crédit et de son immigration.

Mini et Inter-Loto

Mini-Loto:	Inter-Loto:
Série 14 — 76719: \$50,000	2594295: \$250,000 1791165: \$ 25,000
Série 17 — 15532: \$50,000	1627747: \$100,000 2935362: \$ 5,000
Série 6 — 21026: \$50,000	2830978: \$ 50,000 2759308: \$ 5,000
Série 34 — 50912: \$50,000	2403348: \$ 25,000 2921189: \$ 5,000



Carrefour La Pérade

(à proximité des boul. Duplessis et 4-Bourgeois)

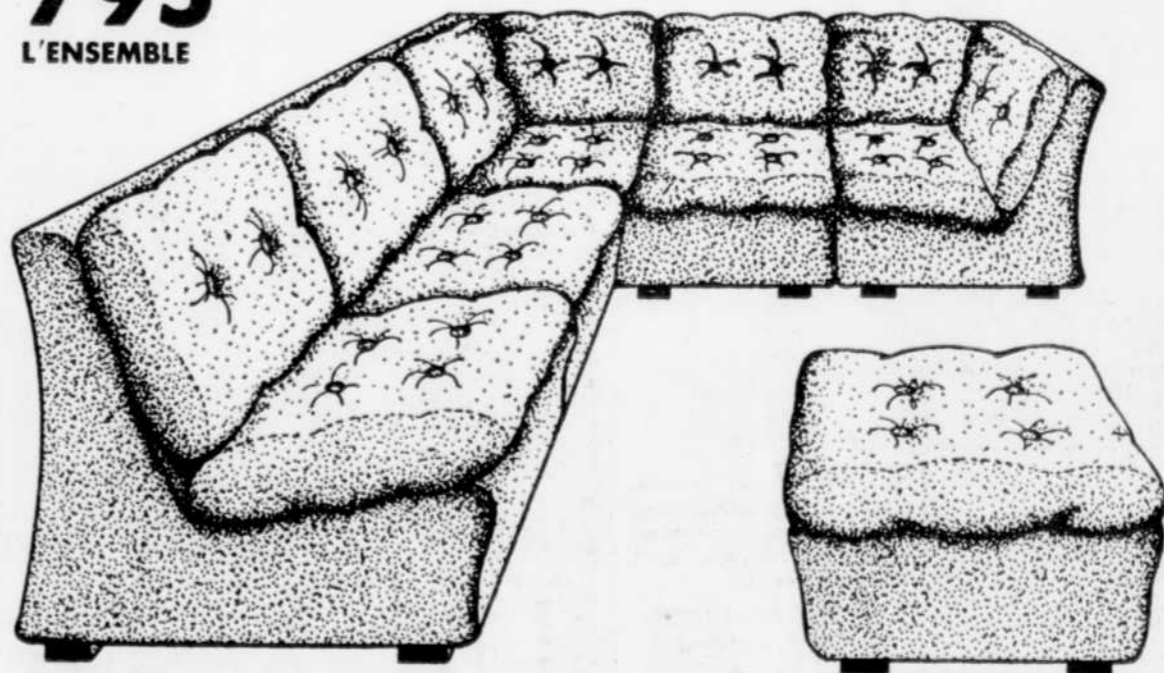
EN MAI 1977... UNE ÈRE NOUVELLE DANS UN COMPLEXE A BUREAUX EXCEPTIONNEL

Complexe administratif groupant trois immeubles modernes et fonctionnels, à la fois humain et chaleureux. Facilement accessible par les voies rapides, à proximité de l'aéroport, la gare ferroviaire et desservi par des transports en commun adéquats. Découvrez un milieu de travail différent.



CARREFOUR LA PERADE
Une réalisation Société Belmont Inc.
Pour renseignements:
IMMEUBLES DEVENCORE LTEE (COURTIERS) 687-1030

\$795
L'ENSEMBLE



LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, ST-PAUL - TEL.: 692-0760
STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN



La jeunesse forme la plus grande partie des carnavaliers qui ont envahi les rues de Québec pour s'en donner à cœur joie.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve



Au centre municipal des congrès, c'était l'esprit du Carnaval dans le plus pur sens du terme...

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Au Château ou dans la rue, c'est la fête!

par Yves BERNIER

Dans le hall d'entrée du Château Frontenac, plusieurs centaines de personnes attendaient patiemment le passage du cortège officiel de la reine, des duchesses et du premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, se rendant, hier soir, au bal de la reine.

Un peu avant dix heures, comme Cendrillon, Renée Ière a fait son entrée portant son sceptre, suivie de sa cour menée par Bonhomme. Comme par le passé, 500 couples de carnavaliers en habits de soirée ont été présentés à la reine et au premier ministre qui, un peu plus tard, a ouvert le bal au bras de Sa Majesté.

Le bal de la reine marquait dans l'élégance le début de la première fin de semaine du 23e Carnaval.

Dans les rues, depuis la fin de l'après-midi, des milliers de personnes (beaucoup d'Ontariens, en passant), ont envahi la capitale, de Place Carnavales à la rue du Carnaval, et tout le monde semble s'amuser ferme.

Tandis qu'au Château on valsait, au Centre municipal des congrès, plus de 1.500 personnes dansaient des sets

carrés au son des orchestres de Ti-Blanc Richard et Lévy Bouliane à la soirée "Tout le monde en place". Pierre Daigneault animait constamment la soirée où se sont relayés sans arrêt, jusqu'à 3 heures ce matin, les Sorciers de l'île avec Mme Georgianna Audet, des gigueux, Gilles Gosselin et son violoncelle de la Beauce, Denis Champoux, les Danseurs de Sainte-Foy et Clément Cyr.

Une vraie soirée du bon vieux temps où tout le monde chantait et dansait avec les musiciens. Bonhomme était partout, et à Place Carnavales, où la jeunesse s'amusait en plein air, la gueleule un peu fraisée, sur la musique disco à 1.000 pieds du folklore québécois qui faisait vibrer les murs du Centre municipal des congrès, les préposés à la sécurité étaient débordés de travail, tellement il y avait de monde en mauvais état (trop joyeux).

A minuit, au Château, le premier ministre Davis, accompagné de son épouse, dansait aussi quelques gigueuses québécoises. Ce premier vendredi soir du Carnaval s'est prolongé tard dans la nuit, la température très clémente encourageant les milliers de carnavaliers à se promener dans la rue.



La reine du 23e Carnaval, Renée Ière, présidait le bal, hier soir, au Château Frontenac, où une foule considérable s'était massée dans le hall pour l'acclamer.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

S'amuser sans polluer

Le président du 23e Carnaval, M. André Tranchemontagne, a tenu, hier, à faire remarquer à tous les carnavaliers qu'il est possible de s'amuser "sans saouler la gueleule" et aussi "sans polluer l'environnement" avec des flacons vides et autres ordures pareilles. "Quand le flacon est plein, on le porte sur soi; quand il est vide, donc moins pesant, on de-

vrait aussi le garder jusqu'à ce que l'on trouve une poubelle", dit-il. M. Tranchemontagne a voulu émettre cet

avis parce que, dès jeudi soir, ouverture du Carnaval, un bon nombre de carnavaliers manquaient déjà à leurs devoirs civiques.

AVIS
UN ESSAI GRATUIT si tu es seul(e) ou gén(e), à l'école de danse VALENTINO
523-2400

LOCAL A LOUER
BEAUPORT
Usage para-médical seulement.
S'adresser à:
CLINIQUE MEDICALE SEIGNEURIALE
104, Seigneuriale
667-5808

VOLEURS PRIS
sur le fait...
Détectés avant infraction; appareil électronique portable; se branche comme une radio; garantie à vie; \$550. Pratique commerce et résidence. (Démonstration gratuite sans obligation d'acheter).
626-5441

AVIS
HIER, AU MOTEL SUEZ, A MIAMI BEACH
LA TEMPERATURE ETAIT DE 78°

Réparation prothèse (dentier)
Service de 2 heures
J. Claude Lemieux, D.D.
432 ouest, boul. St-Cyrille
688-1622

TOUS TRAVAUX ARTISTIQUES EN FER, CUIVRE ET BRONZE
SPECIALITES: Grille de foyer sur mesure en fer ou en cuivre uni ou martelé, également hottes de foyer en cuivre.
524-5660

BUREAUX A LOUER
Tapis mur à mur, chauffés, éclairés, stationnement, libres immédiatement. Convient pour bureaux de professionnels ou clinique médicale.
126 ouest, des Chênes, M. Vincent — 683-9330

ATTENTION!
DESIRONS ACHETER PROPRIETES RESIDENTIELLES - A LOGEMENTS - EDIFICES A BUREAUX
? Si vous désirez vendre votre propriété.
● A un prix convenable et intéressant.
● Etre payé comptant et rapidement.
● Nous sommes acheteurs immédiatement...
DUCHESNE & ASSOCIES
529-0951

MONUMENTS...CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.
710, 1re av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561
LES SPECIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

PAUL BERNARD
LE DENTUROLOGISTE
T.D.C.D.D.
845 ouest, boul. St-Cyrille, Québec
MONTAGE DE PRECISION **687-3016**
Réparation de dentiers pendant que vous attendez.

Robert Coulombe
CHIROPRA TIEN
705 EST. BOUL CHAREST
QUÉBEC 2
TEL. 522-1297
628-0507

à vendre RESTAURANT VIEUX QUEBEC
Terrain, bâtisse et fonds de commerce, incluant ameublement, équipement, inventaire. Commerce actif avec énormes possibilités. Comptant à discuter. Financement assuré pour tout acheteur sérieux.
Aussi, plusieurs commerces importants dans différents secteurs.
CLAUDE AMYOT
Rés.: 656-6166
Bureau: 683-2103

Georges Gadeau INC.
1595, du Parc, Ste-Foy G1W 3Z3
418-653-9392 - Télex 011-3338
ISOLANT POUR BATISSES DE METAL
Fabriqué au Québec
CHEMINÉES, INCINÉRATEURS, COMPACTEURS, CHUTES A DECHETS, A LINGE, ISOLANTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS

MAINTENANT DISPONIBLE
LE CATECHISME
de Québec, à l'honneur dans les écoles avant 1960, vient d'être réédité à la demande de parents et de quelques prêtres, par les Editions St-Raphaël.
Il contient la doctrine catholique complète, claire, précise, sous forme de 508 questions et réponses. 112 pages.
"Le sage catéchisme du Concile de Trente est toujours actuel". Paul VI, 28 avril 1976.
"Nous attendons encore beaucoup des catéchismes traditionnels pour les enfants et les adultes. On ne devrait jamais cesser d'en réimprimer." Cardinal Wright, 2 septembre 1973.
En vente aux
EDITIONS SAINT-RAPHAEL
31, rue King Ouest, Sherbrooke, Québec
Coût: \$2.00
Poste et emballage inclus.

GALEX
GAZ BAR A LOUER
A Stoneham, 2630, boulevard Talbot
AVANTAGES:
— Conseil en administration;
— programme d'entraînement et de publicité;
— rémunération avantageuse.
EXIGENCES:
— Goût des affaires;
— Capital requis: \$1,000
Pour informations,
téléphoner à frais virés ou écrire à:
CALOIL INC.
a/s M. Bernard Gagné
6370 est, rue Notre-Dame
Montréal, Qué. H1N 2E4
tél.: (514) 256-5070

A LOUER
ENTRÉPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels et commerciaux
ROUSSIN & FRERES INC.
Informations: 651-9443

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC.

Entre le marteau et l'enclume

Le premier ministre Trudeau vient de répéter que ce qui l'emballa le moins est la révision constitutionnelle et que, malgré sa ferme détermination de tout recommencer à zéro, si on le lui demande, ce n'est pas lui qui va se mettre le premier à table.

A son avis, d'autres problèmes doivent préoccuper le pays, à l'heure actuelle, tels ceux du chômage, de l'inflation et de la relance économique, pour qu'on se plonge encore dans des palabres à ne plus finir qui risquent de mener aux mêmes résultats qu'auparavant.

Ainsi, on s'imagine changer bien des choses en changeant les constitutions et les frontières, alors qu'il existe des réalités contre lesquelles on ne peut rien. "Les Québécois, ajoutez-t-il, même indépendants, ne seront toujours que 6 millions entourés de 200 millions d'anglophones et c'est ça la réalité."

On peut être ou ne pas être d'accord avec pareil postulat. Mais, au moins, cela a l'avantage d'être direct et sans équivoque. Il apparaît, en effet, illogique de s'embarquer dans une révision constitutionnelle en profondeur, sinon dans l'élaboration d'une nouvelle, sans savoir au préalable si le Québec entend ou non demeurer au sein d'un pays dont elle doit constituer, malgré tout, l'armature de base, la pierre d'assise propre à en assurer la cohésion.

Certes, M. Trudeau ne se montre pas tellement enthousiaste sur la nécessité d'un débat constitutionnel à court terme, et semble même n'y attacher aucun espoir valable, pour des raisons qui lui apparaissent assez évidentes. D'abord, le fait que le Québec ne veuille

théoriquement rien entendre à ce sujet, les plus grandes concessions étant susceptibles de lui apparaître encore insuffisantes, puisque l'indépendance comme telle, et telle que préconisée par le gouvernement québécois actuel, n'accepte pas de compromis sur cette base. Secundo, parce que les autres provinces canadiennes semblent de plus en plus portées à vouloir profiter de la situation ambiguë créée par l'avènement d'un gouvernement péquiste au pouvoir pour tenter de tirer autant de couverture qu'elles peuvent de leur côté.

C'est ce qui explique, sans doute, qu'après ses mises en garde, le premier ministre Trudeau déclare que, s'il en reste encore pour vouloir entreprendre vraiment une négociation avec lui, ils devront bien se dire qu'il ne "sera pas prêt à tout leur donner dès le début".

On ne doit donc pas se surprendre, si tactique fédérale il y a déjà, que les hérauts du parti libéral fédéral aient déjà commencé de répandre la même ritournelle. M. André Ouellet, pour sa part, met en garde contre l'opportunisme politique des gouvernements provinciaux qui cherchent à tirer parti de la nouvelle situation créée par le Québec pour revendiquer à Ottawa des pouvoirs démesurés. Le ministre Donald MacDonald déplore, quant à lui, l'incertitude et le malaise grandissant qui règnent dans les milieux financiers depuis le 15 novembre. Etc, etc, et le reste est à venir en énorme débit.

Et dans tout cela, il existe un formidable hic qui risque de bouleverser dès le début des débats toute l'atmosphère dont il faudrait

souhaiter que soit entouré le futur référendum québécois. Après la commotion inévitable du 15 novembre et la logique sereine qui semble s'en être suivie, on a maintenant l'impression que la stratégie fédérale oscille entre des pôles indéterminés dont, malgré tout, le paroxysme semblerait vouloir se loger dans une certaine irréductibilité. Mais, est-ce vraiment de bonne guerre?

Ainsi, quand, à l'instar de M. Trudeau, M. Ouellet affirme que, s'il doit y avoir des changements, cela n'impliquera pas que les provinces disposeront de pouvoirs plus étendus ou que les compétences seront modifiées et, qu'au surplus, Ottawa résistera à de telles exigences; quand M. Fox estime, pour sa part, que le cadre actuel est suffisamment souple pour répondre aux besoins légitimes des provinces, cela n'est-il pas de nature à laisser supposer à l'avance que, révision ou pas, constituante ou pas, même une constitution révisée ne pourrait pas satisfaire les aspirations les plus fondamentales des Québécois, indépendantistes ou non.

Ne serait-il pas souhaitable, au contraire, que l'on tente pour le moment d'arrondir les coins afin d'assurer au référendum québécois toute l'efficacité que l'on souhaite en attendre. Est-ce vraiment le temps, pour le fédéral, d'opposer la rigidité à la rigidité dont veut se targuer le gouvernement Lévesque? Est-ce là le bon moyen d'apprivoiser ou, tout au moins, de préparer l'opinion québécoise et même l'opinion nationale, alors que le sentiment collectif est à l'effet contraire?

Simon Reisman, un ancien sous-ministre

fédéral et longtemps un haut fonctionnaire au service d'Ottawa, affirmait récemment qu'il est anormal, dans le contexte actuel, de penser que le fédéralisme canadien peut simplement se résoudre au statu quo. "Non pas, dit-il, parce que cela est devenu de moins en moins acceptable seulement pour les Québécois mais aussi bien pour les autres provinces." Et c'est pourquoi il propose comme solution fondamentale l'acceptation préalable d'une formule de décentralisation selon laquelle les interventions fédérales devraient dorénavant se faire dans des secteurs bien précis de nécessité nationale, une fois identifiés ces "éléments de caractère national" qui sont essentiels à l'épanouissement d'un Etat industriel moderne.

Et M. Reisman n'est pas le seul à partager cette conviction. Pourquoi alors nos représentants fédéraux feignent-ils de vouloir l'ignorer, tout en insistant pour qu'un référendum québécois se tienne le plus tôt possible, alors qu'ils savent fort bien que l'opinion des Québécois a besoin d'un bien meilleur éclairage que celui de l'inflexibilité pour entreprendre sa réflexion collective?

On en verra bien d'autres d'ici lors. Mais ceux qui sentiront le devoir et la capacité de s'engager dans le débat devront eux aussi approfondir leur réflexion sur les enjeux qui sont en cause. Autrement, tous les risques menacent de sombrer dans la déconfiture nationale. Car, moins qu'une victoire à gagner, de part et d'autre, il y a un terrible défi à relever en tant que peuple.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Québec-Canada illustre les 2 réalités

M. le député libéral provincial de Gatineau
Michel Gratton
Touraine (Québec)

Félicitations pour votre heureuse initiative! Un comité tel Québec-Canada se devait d'exister. Je ne sais pas où vous êtes allé chercher toutes

ces énergies après le coup du 15 novembre!

Quoi qu'il en soit, je pense que le nom Québec-Canada est fort bien choisi. Il illustre bien en effet la réalité socio-politique à l'intérieur de laquelle nous vivons. D'une part, un Québec de plus en plus français; d'autre part, un Canada de plus en

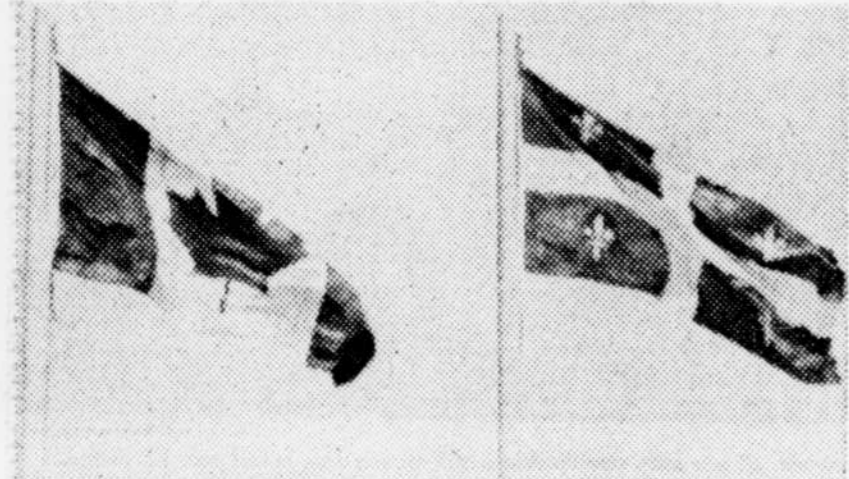
plus anglais. Votre logo, aussi, n'est pas mal du tout: un fleur-de-lys tout étriqué, prisonnier à l'intérieur d'une feuille d'érable. Il est cependant dommage qu'après d'aussi beaux débuts, vous ayez tiré la mauvaise conclusion et misé une fois de plus sur le cheval perdant.

Les Québécois ne veulent pas détruire un pays, monsieur Gratton, ils veulent se doter d'un pays. Nuance!

La précipitation et l'émotivité qui ont entaché dès ses débuts Québec-Canada me rassurent quant au peu de sérieux de votre nouvel organisme. Nous allons calmement laisser les don Quichotte de votre espèce se débattre et s'essouffler et quand le jour "J" arrivera, nous savourerons notre victoire comme nous l'avons fait le 15 novembre.

C'est drôle comme on n'est jamais du même bord, vous et moi, c'est peut-être qu'on n'est pas de la même "race de monde".

Lyse Daniels-Cesaratto
Aylmer (Québec)



Un Septilien en a gros sur le coeur

Le conseil municipal de la cité des Sept-Îles

En tant que propriétaire, donc, payeur de taxes, et également citoyen de Sept-Îles depuis de nombreuses années, je voudrais vous exprimer mon dégoût pour la façon dont certains employés de la cité répondent aux demandes et plaintes justifiées des gens de la ville à savoir:

1) Ma propriété se situe à l'angle des rues Little et Humphrey avec façade sur Little. A l'arrière de ma cour donc sur Humphrey, se trouvent trois (3) maisons appartements de 6 à 8 logements chacune (la première ayant pour numéro civique 186 Humphrey). L'une a une boîte à vidanges brisée, défoncée, sans couvercle, non réglementaire, à demi pleine de vidanges en décomposition l'été et inutilisable

l'hiver car pleine de neige. Pour ce qui est des deux autres blocs (8 logements chacun), il n'y a pas de boîte à vidanges et cette situation existe depuis que je demeure à cet endroit, soit juin 1975. Deux plaintes (sans compter celles des voisins) ont été dirigées l'été dernier vers le département de santé communautaire mais nous attendons toujours que quelqu'un accepte ses responsabilités et que le problème soit résolu et éliminé.

2) Le quartier est "patrouillé" par des meutes de chiens errants qui l'été endommagent sérieusement pelouses, fleurs et plantes, laissent des cartes de visite partout et à longueur d'année, éventrent les sacs de vidanges et en éparpillent le contenu, etc... De plus, et c'est là le sérieux de la situation, ces chiens sont une menace constante pour toute personne qui circule autre-

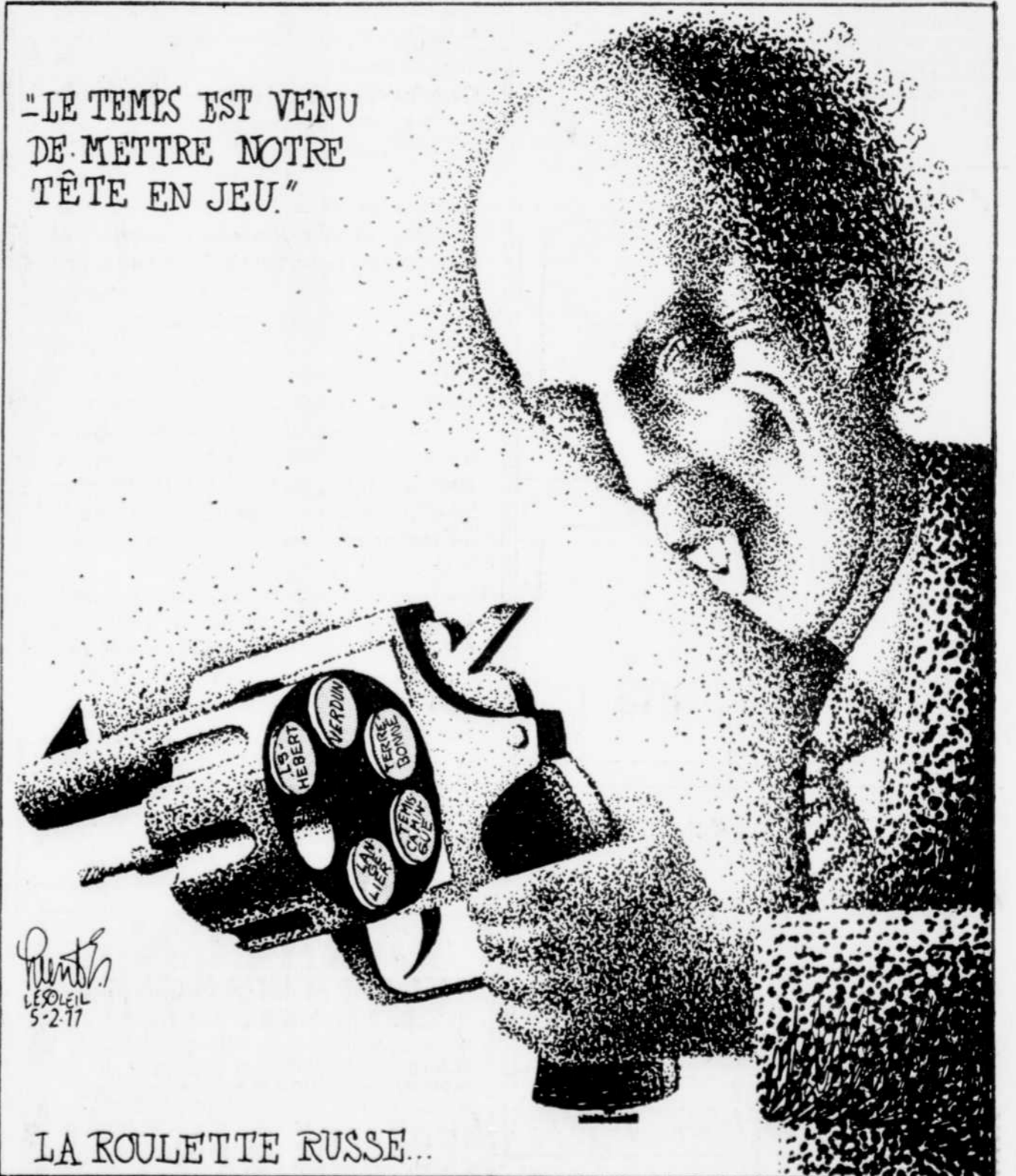
ment qu'en voiture. Après avoir vu "la planète des singes" sur nos écrans, verrons-nous "la ville des chiens" avec en vedette la cité des Sept-Îles? De nombreuses plaintes ont été faites à la fourrière municipale et ce problème a également été rapporté par les dames s'occupant de la circulation scolaire aux coins Mgr Blanche/Humphrey et Gamache. Le résultat: si la natalité baisse au Québec, à Sept-Îles les chiens n'utilisent pas la pilule car il y en a plus que jamais.

3) L'été dernier, j'ai construit une clôture pour entourer ma cour arrière et cet hiver, sur le côté limité par la rue Humphrey, j'ai installé deux écriteaux demandant de ne pas souffler ou pousser la neige contre ma clôture. Le résultat: cette clôture se trouve enterrée sous le plus haut banc de neige du voisinage... environ 12 à 15 pieds... et l'accumulation ne provient pas des vents mais de la souffluse de la ville. Serait-ce que l'équipement est opéré par des illettrés?

J'espère que des mesures seront entreprises afin de remédier aux items 1) et 2) sinon un comité de citoyens du quartier pourrait prendre les choses en main. Tant qu'à l'item 3), veuillez prendre note qu'une action sera prise contre la cité des Sept-Îles dès le printemps 1977 s'il s'avérait que des dommages ont été causés à ma propriété (terrain, clôture, etc...) par l'indifférence de certains de vos employés. Cependant, et c'est regrettable, les contribuables devront encore payer la note et non les responsables.

R. Dubé
Sept-Îles, P.Q.

"LE TEMPS EST VENU
DE METTRE NOTRE
TÊTE EN JEU."



LA ROULETTE RUSSE...

Allons M. Bélanger, soyez sérieux!

Monsieur Bélanger
Maire de Val-Bélair

Quand on reçoit un compte de taxe pour les années 74-75-76 et que l'on est propriétaire depuis un an, on se dit "Allons, monsieur Bélanger soyez sérieux".

Quand on voit le compte du voisin, un cultivateur qui a une terre évaluée à \$1.200.00 et à qui on réclame près de \$4.000.00 de taxe spéciale d'aqueduc et d'égout, alors qu'on lui a refusé dans le passé de rendre ces mêmes services sur l'étendue de la terre, on se dit: "Allons, monsieur Bélanger soyez sérieux".

Quand on apprend que l'on est parmi un certain nombre de privilégiés, c'est-à-dire que l'on doit payer

cette taxe parce que à un mille de chez nous un gars a vendu sa terre et qu'un constructeur bienheureux a décidé "de faire la palette" sur le dos des propriétaires déjà établis, et ce avec la bénédiction du maire, on se dit "Allons, monsieur Bélanger soyez sérieux".

Et si par exemple l'Hydro-Québec se devait de faire de nouvelles installations pour répondre aux besoins croissant de la ville, et qu'elle décidait de réviser les comptes que vous avez acquittés depuis 3 ans, monsieur Bélanger, ne seriez-vous pas le premier à crier à la mauvaise administration? Ne diriez-vous pas que l'entreprise est provinciale et que c'est de la discrimination de faire payer la note à vous, monsieur Bélanger, citoyen de Bélair.

Le monsieur Bélanger ce serait sérieux.

Et si on reprenait votre dernière déclaration monsieur Bélanger, juste pour rire un peu... Après avoir observé le mutisme le plus complet pendant un mois, avec votre grand sens de l'humour, vous venez nous annoncer que l'on aura un an pour acquitter ces comptes de taxe et, qui plus est, sans intérêt... à ce que je sache \$400.00 en janvier ou en novembre, c'est toujours signe de mauvaise administration. Je sens que dans votre prochaine déclaration, vous nous permettrez d'utiliser Chargez ou Master Charge. Allons, monsieur Bélanger, c'est pas sérieux.

Une citoyenne super-taxée
Lise Savard
Val-Bélair

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: Jacques-G. Francoeur
Président et directeur général: Paul-A. Audet
Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: Claude Beauchamp
Vice-président du conseil: Jean-Guy Faucher
Directeur de l'information: Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limité. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

REDACTION
647-3394

Quoi qu'il arrive, le Québec et l'Ontario resteront amis

par Pierre CHAMPAGNE

Quoi qu'il arrive dans l'avenir, il n'y a pas de raison pour que l'Ontario et le Québec brisent les liens qui leur sont communs.

Cette opinion, exprimée par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, hier après-midi, était partagée par son homologue de l'Ontario, M. William Davis. M. Davis, qui passe la fin de semaine dans la Vieille Capitale pour présider les principaux événements du Carnaval de Québec, était l'invité, hier midi, du premier ministre du Québec.

"On doit maintenir les relations les plus fructueuses et les plus amicales possibles", a spécifié M. Lévesque avant de souligner que la politique ne pouvait pas changer la géographie et que le Québec serait toujours le voisin de l'Ontario.

Les deux premiers ministres ont discuté, ensemble, pendant près de deux heures, dinant en tête-à-tête dans les appartements que M. Bourassa tenait à sa disposition près du salon rouge.

Il semble bien, selon les opinions qu'ont exprimées les deux premiers ministres à leur sortie de table, que MM. Davis et Lévesque soient d'accord sur tout... sauf sur le fédéralisme. L'un et l'autre ne l'ont d'ailleurs pas caché. M. Lévesque devait même déclarer, en anglais, pour le bénéfice des journalistes anglophones qui couvrent la tournée de M. Davis à Québec: "Il a l'intention de travailler pour demeurer dans le fédéralisme et nous, nous travaillons pour en sortir."

Fédéralisme

Mais outre ce point de vue diamétralement opposé tout semble aller pour le mieux dans les autres domaines. C'est ainsi que le Québec et l'Ontario ont l'intention de continuer à travailler la main dans la main en ce qui concerne la promotion touristique conjointe.

La première réalisation de cette promotion touristique conjointe concerne "la route des pionniers" où le Québec et l'Ontario avaient publié des dépliants similaires. Cette collaboration non seulement se continuera mais s'intensifiera puisque les deux provinces, après avoir attaqué le marché américain, désirent maintenant attirer la clientèle européenne.

Il en sera de même dans le domaine de l'éducation où les échanges d'étudiants et de professeurs devront non seulement continuer mais s'améliorer. En matière culturelle et dans tous les autres domaines où le Québec et l'Ontario peuvent avoir des points de vue communs, les discussions ne doivent pas être interrompues de l'avis

des deux premiers ministres des provinces voisines.

Le référendum

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, semble moins pressé que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, de déclencher un référendum. Pour lui, ce geste politique est à ce point sérieux qu'il faut prendre tout le temps qu'il faut et analyser froidement toutes les avenues possibles avant de le poser.

On se souvient que la semaine dernière, le premier ministre du Canada avait presque lancé au premier ministre du Québec le défi de déclencher le référendum le plus tôt possible "pour qu'on sache à quoi s'en tenir une fois pour toutes". Cette prise de position différente concernant le référendum ne devait pas échapper aux journalistes qui demandèrent à M. Davis de l'expliquer. Celui-ci devait alors suggérer la possibilité que M. Trudeau ait, en demandant un référendum rapide, utilisé une carte politique qui l'avantage puisque dans quelques mois il devra tenir une élection partielle à travers le pays.

M. Lévesque a terminé l'entretien avec les journalistes en leur faisant remarquer que le premier ministre de l'Ontario était venu à Québec pour présider un bal et qu'il devra porter pour la circonstance, lui aussi, à son tour, l'habit de gala.



Le Soleil, Rasmal Lavigne
"Il a l'intention de travailler pour demeurer dans le fédéralisme et nous, nous travaillons pour en sortir", a déclaré le premier ministre René Lévesque après s'être entretenu avec son homologue ontarien, M. William Davis.

On prévoit une pénurie de farine et de pain

MONTREAL (PC) — Les Québécois pourraient manquer de pain et de farine d'ici le milieu de la semaine prochaine, à la suite des mesures de protestation adoptées par les employés de quatre minoteries.

Environ 450 employés de trois minoteries ont débrayé durant la semaine, pour protester contre la diminution de salaire qui leur a été imposée par la Commission fédérale de lutte contre l'inflation.

Il s'agit des employés de Phoenix Flour Ltd, de Ogilvie Mills Ltd et de Robin Hood Multifoods Ltd. Les 68 employés de Maple Leaf Mills Ltd ont aussi voté en faveur d'un débrayage qui devrait débuter d'ici à lundi.

Ces quatre minoteries produisent hebdomadairement 22,5 millions de livres de farine et fournissent toute la farine consommée au Québec et une grande partie de celle

vendue dans les provinces Atlantiques. Elles exportent aussi une certaine quantité de leur production, notamment à Cuba.

A.S. Lamothe, vice-président d'Ogilvie, la plus importante minoterie en grève, a révélé jeudi que ces débrayages, s'ils se poursuivent, pourraient faire disparaître le pain des étagères des magasins dès le milieu de la semaine prochaine.

Le président de Robin Hood, Logan Brown, a abondé dans le même sens en affirmant "qu'on ne pouvait d'aucune façon éviter une pénurie de pain" si la grève se poursuit.

Norbert Rodrigue, président de la Confédération des Syndicats nationaux, centrale à laquelle les grévistes sont affiliés, a déclaré que "des problèmes" pourraient se produire d'ici quatre ou cinq jours.

Les hausses de 10 pour cent

accordées à ces syndicats pour la deuxième année de leur contrat de travail ont été ramenées à 7,5 pour cent par la Commission fédérale de contrôle.

Séance d'information et de consultation ZONAGE & CONSTRUCTION

Le 26 janvier dernier avait lieu à l'école Yves-Prévost une soirée d'information sur le nouveau plan de zonage unifié de la ville de Beauport. Le Conseil de ville a jugé bon de tenir cette séance d'information et de consultation afin de renseigner les citoyens sur le zonage de la ville, avant d'adopter définitivement le nouveau règlement.

Certains citoyens ont manifesté le désir de prendre connaissance d'une façon plus approfondie, de ce plan de zonage afin de mieux connaître ses implications quant à leur propriété et à leur environnement. Le conseil de ville acquiesce à leur désir et leur donne l'opportunité de se renseigner plus en détail de la façon qui suit, savoir: Du 8 au 10 février inclusivement, entre 9.00 heures et 22.00 heures, (sauf à l'heure des repas) dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville de Beauport, 577, avenue Royale. La journée du mardi 8 février sera consacrée aux citoyens des quartiers 1 et 2, mercredi le 9 février pour les citoyens des quartiers 3 et 4 et jeudi le 10 février pour les citoyens des quartiers 5 et 6.

Les personnes intéressées pourront consulter le nouveau plan de zonage unifié ainsi que le projet de règlement à être adopté. Messieurs Paul Giroux, officier en charge de l'urbanisme, Roger Beaulieu, inspecteur en bâtiment, et des représentants de la firme consultante se tiendront à la disposition des personnes intéressées pour leur fournir toutes les informations désirées.

Maurice Parent, Directeur des communications.



Jacques Langlois
opticien
D'ORDONNANCES

VERRES DE CONTACT

475, 3e AVENUE QUEBEC 3
TEL.: 523-6690

HOTEL-DIEU DE QUEBEC
TEL.: 694-5086

Jacques Langlois
opticien
D'ORDONNANCES

YEUX ARTIFICIELS SUR MESURES

475, 3e AVENUE QUEBEC 3
TEL.: 523-6690

HOTEL-DIEU DE QUEBEC
TEL.: 694-5086

Jacques Langlois
opticien
D'ORDONNANCES

LUNETTES

475, 3e AVENUE QUEBEC 3
TEL.: 523-6690

HOTEL-DIEU DE QUEBEC
TEL.: 694-5086

POUR TOUTES REPARATIONS PROFITEZ DE L'HIVER

RENNOVATION Décor de Québec Inc

188 av. Lamontagne, Qué. 3 - Tél.: 522-2084

ESTIMATION GRATUITE

- Obtenez plus d'espace.
- Une salle de jeux pour vos enfants
- Aucun comptant requis
- Comptez sur une chambre supplémentaire
- Une salle pour vos réunions, parents et amis
- Jusqu'à 10 ans pour payer

SPECIALISTE EN RENNOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

Dès lundi matin jusqu'à samedi prochain seulement:

DU NETTOYAGE

1

2

PRIX

Même qualité exceptionnelle
Seuls les prix ont changé!

* Service de livraison à domicile: \$0.15, quel que soit le montant facturé.

Présentez ce coupon avec votre nettoyage

SPECIALS SUEDE

Procédé de nettoyage exclusif "Lustre-Satin"

jusqu'à 40% de rabais

Présentez ce coupon avec votre nettoyage

MANTEAUX DE SUEDE (longs) \$14.99

"CAR-COATS" DE SUEDE (trois quarts) \$12.99

VESTES DE SUEDE \$9.99

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 12 FEVRIER 1977 pour un maximum de 5 vêtements.

Aucun supplément pour les garnitures et doublures de fourrure.

Teinturerie Française 524-4688
1480, de la Canardière, Québec.
1029, rue Cartier, Québec.
1003, route de l'Eglise, Ste-Foy.

Teinturerie Québec 529-8491
155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

Deltanet BUANDERETTES
1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
Plaza Laval, Ste-Foy.
8375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

La francisation d'Air Canada et du CN accueillie favorablement

par Paul BENNETT

OTTAWA (PC) — Suite aux nombreuses plaintes portées à son attention par les employés francophones d'Air Canada et du Canadien National, le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, a rendu publiques hier, quelque 176 recommandations visant à accroître progressivement l'usage du français dans les opérations de ces deux sociétés de la Couronne.

Ces recommandations, dont 146 concernent Air Canada et les 30 autres le CN, avaient été transmises, au début de la semaine, aux présidents respectifs des deux sociétés, MM. Claude Taylor et R.A. Bandeen, qui, selon M. Spicer, leur ont réservé un "accueil plutôt favorable".

Toutefois, M. Taylor a indiqué à M. Spicer qu'il ne pourrait pas donner sa réponse avant deux mois, étant donné la complexité et le nombre des recommandations.

Au cours de la conférence de presse qu'il donnait hier, à Ottawa, M. Spicer a déclaré que ce délai lui semblait raisonnable, en raison des questions de sécurité que pouvaient soulever certaines recommandations.

"Après huit ans d'attente, deux mois de plus ce n'est pas une catastrophe", a souligné M. Spicer.

Air Canada

Quelque 10,000 employés d'Air Canada au Québec, dans les Maritimes et dans la région de la capitale nationale seraient affectés par ces recommandations si elles étaient appliquées.

Les recommandations portent sur tous les aspects reliés à la langue de travail, y compris: les communications internes, les exigences linguistiques des postes, la planification de la main-d'oeuvre et le recrutement, les services auxiliaires, les manuels et les instruments de travail, la formation professionnelle et technique et la formation linguistique.

Un échéancier très précis a été fixé, s'échelonnant entre le mois de décembre 1978 et la fin de 1982. Le préambule du texte de M. Spicer précise toutefois que, dans l'application de ces recommandations, priorité devra être accordée à la sécurité advenant qu'il y ait conflit entre l'emploi des deux langues et la sécurité.

Cependant, afin que cette question de la sécurité ne serve pas de prétexte passe-partout pour écarter certaines recommandations, M. Spicer demande à Air Canada de "distinguer entre les éléments réels de la sécurité et ceux qu'on a pu associer à la sécurité par tradition ou par coutume."

Une autre condition préalable pour l'application des recommandations est qu'elles ne puissent pas mettre en danger la sécurité d'emploi des membres du personnel.

Lacunes

Dans le texte qui accompagne la liste des recommandations, pour la plupart d'un caractère très technique, M. Spicer affirme que la situation des francophones au sein d'Air Canada est proprement "inacceptable", tant au niveau des rapports entre cadres et subalternes qu'au niveau de la langue de travail.

Parmi les lacunes mentionnées par M. Spicer, on note les suivantes: absence, en ce qui concerne le siège social à Montréal, d'une politique dynamique permettant de favoriser l'implantation du français; inexistance, en français, d'instruments de travail essentiels aux employés; déficiences dans la politique de recrutement et de promotion de personnel francophone; insuffisance de la formation technique en français; et "attitude négative de certains cadres face à l'introduction du français dans les communications internes."

Les recommandations Spicer visent donc tous les secteurs, depuis les pilotes et les mécaniciens, en passant par les administrateurs, les préposés aux billets et les hôtesses de l'air.

CN

Le jugement porté par M. Spicer sur les opérations du CN au Québec (Région du Saint-Laurent) est beau-

coup moins sévère. Il note ainsi un emploi accru du français dans les communications internes écrites ou orales, la traduction déjà en cours de certains manuels techniques et la création d'unités de langue française.

Mais M. Spicer fait remarquer qu'il subsiste de nombreuses lacunes, particulièrement au chapitre de la politique d'ensemble en matière de langue de travail, de la formation technique et professionnelle, des instructions relatives aux opérations et à l'entretien et de l'information.

C'est à l'invitation du président-directeur général du CN, le Dr R. A. Bandeen, le 7 juin dernier, que le Commissaire aux langues officielles avait entrepris de procéder à une étude d'ensemble des différents aspects du français langue de travail dans la Région du Saint-Laurent.

Cette région, qui va de Mont-Joli à Cochrane, en Ontario, comprend plus de 12,000 employés, répartis en 32 centres. Dans le préambule à ses recommandations, M. Spicer explique que le but de ce plan de francisation est de faire du français la "langue principale" de travail dans cette ré-

gion. Toutes ces recommandations devront être appliquées au plus tard au début de 1980.

Une des principales recommandations rendues publiques hier consiste à faire de la connaissance du français écrit et parlé une condition d'emba-

che et de promotion dans la Région du Saint-Laurent, "au même titre que celle de l'anglais peut l'être ailleurs."

Quant à M. Bandeen, il s'est dit prêt à appliquer les recommandations Spicer, ajoutant même que le CN avait déjà commencé à appliquer 50 pour cent de ces recommandations.

Nouveau service "pour la cause de l'unité nationale"

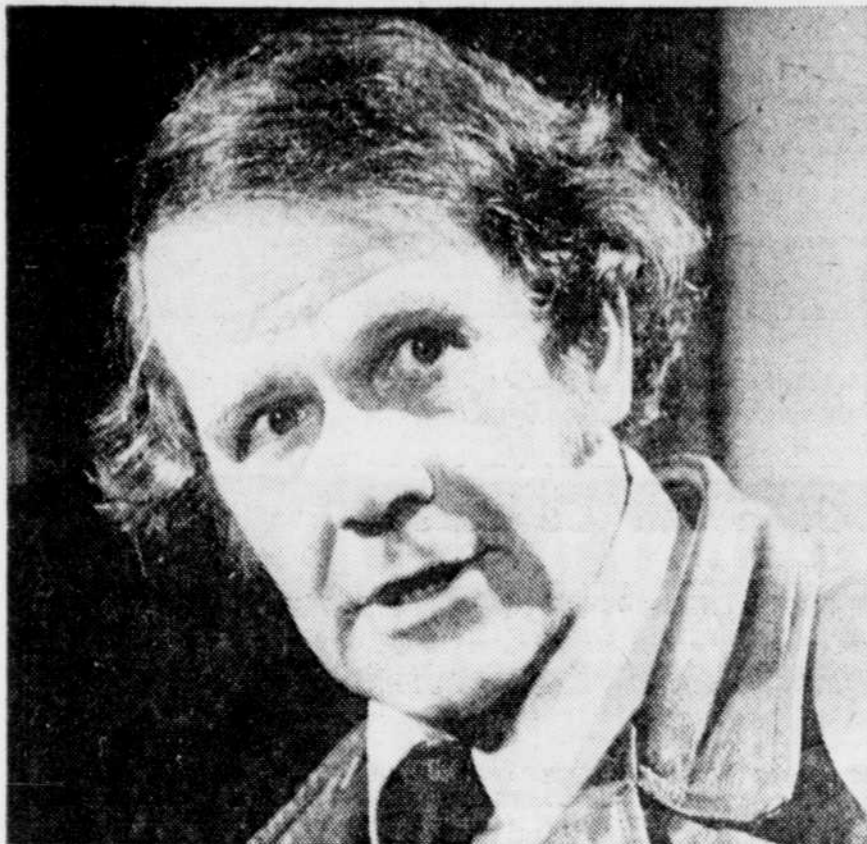
OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier la création d'un nouveau service chargé de "servir la cause de l'unité nationale" au sein du Bureau des relations fédérales-provinciales.

Ce service verra à la planification et à la coordination des études et démarches entreprises par les ministères et organismes fédéraux pour servir la cause de l'unité nationale, a indiqué

le bureau du premier ministre dans un communiqué.

C'est M. Paul-M. Tellier, sous-ministre adjoint des Pêches et de l'Environnement, qui dirigera ce nouveau service à partir du 14 février.

Agé de 37 ans, M. Tellier est entré à la Commission de la fonction publique en janvier 1974, à titre de coordonnateur du programme des langues officielles.



PC "Deux mois de plus, ce n'est pas une catastrophe", a commenté hier M. Keith Spicer en annonçant qu'Air Canada avait demandé un délai pour répondre aux recommandations de francisation de cette entreprise de la Couronne.

IL VOUS TIENT À COEUR

Melchers

Plymouth
Volare
La voiture la plus vendue à Québec

Universel auto
Chrysler et Plymouth
777, 1re Avenue
Limoilou
525-5111
Là, y'a du service!

STEINBERG
une entreprise Québécoise fondée en 1917 et qui veut progresser avec le Québec

Nombre d'établissements au Québec:	
Magasins d'alimentation	129
Miracle Mart	20
Cardinal	32
Restaurants	104
Centres commerciaux	28
Centres d'entrepôt	7

et plusieurs autres filiales.

Nombre d'employés au Québec (réguliers ou à temps partiel): 17,500

Au service de la famille canadienne depuis 60 ans

Le Fil d'Or

75¢

NOUVEAU

- TRICOT
- CROCHET
- ARTISANAT
- DÉCORATION
- BRODERIE

EN VENTE PARTOUT



Monsieur Québec au carnaval

par Yves Bernier

"Nous sommes sept filles formidables"

Renée 1ère

Renée 1ère est très à l'aise dans son rôle de Reine du 23e Carnaval de Québec. A peine une heure après son couronnement, jeudi soir, elle nous accordait une entrevue, l'émotion de premières minutes étant déjà passée. "On a élu une Reine, mais malgré cela on demeure sept filles formidables, et nous allons nous tenir toutes ensemble avec vous", dit-elle. Je suis certaine que nous allons faire de ce Carnaval le plus beau que vous ayez jamais vu", souligne Renée. Elle ne s'attendait pas du tout à ce qui lui arrive d'autant plus que les duchesses entre elles n'ont jamais parlé du duché de Cartier, puisque l'an dernier, la Reine Francine 1ère était issue du même duché. Pour elle, être Reine c'est surtout parler au nom de ses compagnes "et pour cela, je suis capable", dit-elle en blaguant. Soulignons que depuis le début du Carnaval, elle est celle qui parle tout le temps. "Je suis toujours la duchesse de Cartier, et j'espère ne pas changer". De toute façon, elle ne veut pas être isolée de ses autres copines duchesses. Renée fait beaucoup d'efforts pour toujours se maintenir en forme (diplômée en Education physique), nous aurons donc une Reine "peppée" et prête à tout. L'entrevue terminée, la Reine s'empresse de retourner auprès de ses compagnes.

Hôtels et restaurants surveillés

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche surveille de très près, depuis quelques jours et pour toute la durée du Carnaval, les prix chargés par les hôtels et restaurants de la région. Le respect des règlements de l'hôtellerie et de la restauration sera exigé car nombre de restaurateurs et hôteliers profitent de cette période où les touristes affluent pour gonfler artificiellement leurs prix. La propreté et l'affichage des prix sont particulièrement remarqués par les inspecteurs du ministère. Tout client

aux puces" du Carnaval. Si vous avez des choses à acheter ou à échanger, venez en foule, il y a du stationnement "en masse" autour de la Gare, un restaurant pour vous alimenter et une soixantaine de vendeurs qui vous attendent. C'est une nouvelle activité dans le cadre du Carnaval 1977.

Béliveau et les Nordiques

Lundi soir, 7 février, 20h, c'est un rendez-vous auquel le Carnaval vous convie sur la rivière Saint-Charles



Le Soleil, Jacques Deschênes

Un retour aux "années folles"

MM. Ercole Turchetti, directeur de la restauration au Holiday Inn, Ste-Foy, à gauche et Pierre Nadeau, du Journal de Québec, "déguisé" pour le charleston, ont pris place dans cette vieille Oldsmobile qui fera partie du décor de leur "soirée Charleston", le 11 février prochain.

qui se sera vu charger un prix supérieur à celui affiché pourra porter plainte au service de l'hôtellerie après avoir pris soin de réclamer un reçu. Des amendes "sévères" sont prévues.

Utilisez l'autobus

On l'a dit la semaine dernière, cette année la CTCUQ est "sur le piton" et a préparé un service très spécial d'autobus pendant toute la durée du Carnaval. Ainsi, vous n'aurez plus de raison d'engorger les rues avec vos voitures qui de toute façon avancent à pas de tortues. Procurez-vous les dépliant "Pour Rire" dans tous les kiosques de la Commission de transport où vous aurez tous les détails. A souligner, les services spéciaux "ultra-rapides" pour la descente aux flambeaux, le service Pee-Wee et les parcours spéciaux, les 5, 6, 9, 10, 11, 12 et 13 février, de midi à minuit.

"Il S'défoule"

Ah, la belle époque de 1927! Vendredi, le 11 février, vous pourrez vous retremper dans l'ambiance des "années folles", au Holiday Inn de Ste-Foy. Décors exceptionnels, surprises de toutes sortes pour cette grande soirée "Charleston". Les convives sont invités à revêtir les habits de leurs grands-parents ou même ceux qu'il portaient dans leur jeunesse pour danser aux sons de l'orchestre des Tip Tops. Les fume-cigarettes, les grands colliers, les collets empressés et haut montés seront de mise.

Des "puces" à vendre

Depuis hier matin, et jusqu'à demain soir, la Gare du Palais est transformée en une immense "marché

pour la "Soirée de la Saint-Charles". Comme l'an dernier, cet événement très populaire réunira des milliers de patineurs, raquetteurs et amateurs de ski de fond qui s'en donneront à cœur joie avec les joueurs des Nordiques, la Reine et les duchesses, Bonhomme Carnaval et toute l'organisation du Carnaval. Jean Béliveau sera l'animateur de cette soirée à ne pas manquer. Et c'est gratuit!

Pour le "bon bon monde"

- F: veut dire "activité familiale"
- 16h: Souper canadien, Pavillon des Congrès (F).
- 17h30: Compétition invitation provinciale de nuit de Pétanque, boulodrome, Pavillon de la Jeunesse (F).
- 19h: Délité Basse-Ville. Parcours: boul. Hamel, Avenue Lamontagne, 1ère Avenue, Pont Drouin, Dorchester, boul. Charest, St-Vallier, Marie-de-l'Incarnation.
- 20h30: Soirée Plein Air, Rive-Sud, CEGEP Lévis-Lauzon (F).
- 21h: Surboul. Pavillon des Congrès.
- 21h: Soirée des Courtisanes, Québec Hilton.
- 21h: Carnaval de Rio, Holiday Inn, centre-ville.

- Dimanche 6 février
- 10h: Brunch de la Présidente, Québec Hilton (F).
- 10h à 16h: Descente sur le Pain de Sucre, Chutes Montmorency (F).
- 12h30: Lauréats Concours international de sculptures sur neige, Place Carnaval (F).
- 20h: Animation et danses à Place Carnaval.

Le "train du Carnaval" a déjà déversé un millier de visiteurs

Le célèbre "train du Carnaval" a amené à Québec sa première bordée de carnavaliers, hier, lorsque le Rapido du Canadien National a déversé une foule de près d'un millier de visiteurs sur les quais de la gare de Sainte-Foy, hier matin et dans la soirée.

Si l'on en juge par ces convois de la première fin de semaine du Carnaval de Québec, il semble bien qu'on n'aura plus les "trains du Carnaval" qu'on a connus par les années passées. Le convoi d'hier soir, par exemple, était plus long et plus bondé qu'à l'accoutumée, mais tout était paisible à bord, et rien de ce qu'on a décrit ou déploré par le passé ne s'est produit.

Mais il ne faut pas en juger par ce premier contingent de carnavaliers, composé surtout d'adolescents, car il se

pourrait fort bien que l'invasion de la grosse fin de semaine du Carnaval apporte encore son lot de bruyants fêtards.

"C'est le début...c'est pas le pire!", disait un représentant du CN. Il faut dire que la société ferroviaire a prévu les coups cette année, par diverses mesures de sécurité, qui semblent avoir pour effet de ralentir, du moins sur les trains, les ardeurs excessives des visiteurs du Carnaval de Québec. Entre autres, la surveillance a été intensifiée à bord des wagons, et à part quelques bris mineurs aux portes des toilettes, il ne s'est produit aucun incident grave.

L'an dernier, les plus importants convois du Carnaval étaient entrés en gare après minuit, avec plusieurs heures de retard causé par le déclenchement répété du signal d'arrêt.



Ils arrivent nombreux pour voir la première fin de semaine du Carnaval.

Une joyeuse affluence

par Denis ANGERS

Ils sont des milliers à gagner la vieille capitale en cette première fin de semaine du Carnaval d'hiver. Venus en autobus, en train ou en automobile, ils entendent bien profiter pleinement de toutes les activités que leur offre cette manifestation hivernale unique en Amérique du Nord.

Hier soir, c'était l'affluence à la gare centrale d'autobus de Québec. L'un après l'autre, autobus sur autobus déchargeaient leurs contingents de carnavaliers, venus profiter de la chaude hospitalité québécoise et des réjouissances carnavalesques.

Equipés des traditionnelles cannes du Carnaval, des trompettes et ceignant la ceinture fléchée, ces Québécois de toutes les régions de la province viennent nous rendre visite et partager l'algèbre d'avant-Carême de la cité de Champlain.

En cette première fin de semaine, les contingents s'avèrent toutefois moins importants qu'ils le seront la semaine prochaine.

En effet, depuis des années, la première fin de semaine du Carnaval d'hiver a été l'apanage des citoyens de Québec et de l'immédiate région métropolitaine tandi-

que la seconde voit la population locale se gonfler de quelque 300,000 visiteurs de l'extérieur.

Sur un pied d'alerte

En prévision du premier défilé de nuit qui se mettra en branle à 19h ce soir, la sûreté municipale de Québec a mobilisé tous ses effectifs qui auront charge de maintenir l'ordre tout le long du parcours du cortège. Comme par les années passées, les policiers ont reçu consigne de faire preuve de tolérance envers ceux qui, "par inadvertance", auraient abusé de la "dive bouteille". Afin de mieux assurer le bien-être des habitants de la basse-ville, la police municipale a fait appel à la Sûreté du Québec qui, cette année encore, assumera la réglementation de la circulation routière.

Rappelons que toute circulation automobile sera interdite le long des voies que parcourra le défilé à compter de 18h ce soir.

FACE A L'INFILTRATION COMMUNISTE DANS L'EGLISE: "LAISSER FAIRE, LAISSER PASSER" OU RESISTER?

DECLARATION DES "JEUNES CANADIENS POUR UNE CIVILISATION CHRETIENNE" A PROPOS DE LA MESSE ETRANGE CELEBREE A LA PAROISSE SAINT-PIERRE-APOTRE, DE MONTREAL. (RESUME)

CETTE DECLARATION FUT DEJA PUBLIEE DANS "LE NOUVELLISTE" DE TROIS-RIVIERES, "LE QUOTIDIEN" DE CHICOUTIMI, "L'ARTISAN" DE REPENTIGNY ET "CARREFOUR CHRETIEN" DE MONTREAL, PROVOQUANT UNE GRANDE REPERCUSSION.

Que penser d'une "messe" dont le texte contient les versets suivants:
 (...) Perdre la patience Papier contre balles
 Et ne la retrouver N'a jamais servi
 Que pour bien viser Une chanson désarmée
 Camarade. N'affronte pas un fusil (...)

Ou encore:

(...) Le Peuple poursuit sa marche à la recherche de sa libération. Les mouvements révolutionnaires et de guérilla apparaissent dans les campagnes et dans les villes. Le triomphe de Cuba oblige l'impérialisme à intervenir directement et la CIA prend l'initiative directe de la répression des forces populaires. Elle entraîne les armées nationales afin de lutter vigoureusement contre les organisations populaires. La lutte est ouverte et décisive.



LA COMMUNION DES CELEBRANTS

Le 12 septembre dernier, dans une salle du Centre paroissial de l'église Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, plusieurs prêtres catholiques et un ministre protestant ont célébré une "messe" étrange pour laquelle on avait substitué aux textes liturgiques les vers cités plus haut et d'autres du même genre. De grands morceaux de pain remplaçaient les hosties, et le vin fut consacré dans de petites tasses qui passèrent de main en main, ainsi qu'on peut le constater par l'abondante documentation photographique prise à cette occasion. C'est à la requête de la "Communauté chrétienne chilienne" de Montréal que cette étrange "messe" eut lieu, avec comme introduction une projection sonore sur l'ex-président Salvador Allende, athée et marxiste, et sur la crise du Chili. Parmi les célébrants se trouvaient le père Patrick Donavan, ex-missionnaire canadien au Chili, expulsé de ce pays après la chute d'Allende, l'abbé Jacques Couture, actuel ministre du Travail, de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration de la province de Québec, l'abbé Anselmo Leonelli, chilien, et un ministre protestant. Plusieurs mois se sont écoulés sans que l'Archevêché de Montréal ait réagi. Des faits de cette sorte ont déjà eu lieu auparavant. En effet, le 13 avril 1976, nous avions déjà demandé publiquement à Mgr Paul Grégoire pourquoi il tolérait que des manifestations communistes aient lieu dans des locaux d'églises. Il ne donna aucune réponse. Un fait plus grave surgit maintenant: le Saint Sacrement a été profané au cours d'une "messe" marxiste durant laquelle on prêcha la lutte armée.

La situation présente est le résultat de la nouvelle stratégie adoptée par l'Internationale communiste qui consiste à infiltrer l'Eglise catholique pour s'en servir comme instrument à la conquête de l'Occident. Pour le Parti communiste, cette infiltration est essentielle, vu l'échec des méthodes classiques de domination. Il y a plus d'un siècle qu'aucun parti communiste n'a obtenu la majorité électorale. Au Canada, nous constatons une augmentation dans le nombre des éléments du clergé qui abandonnent le véritable Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le contre-Evangile marxiste. Ainsi, pour beaucoup de fidèles, l'image de la sainte Eglise catholique se modifie progressivement. Cette lumière éclatante qu'était l'Eglise entre peu à peu dans un mystérieux crépuscule qui remplit de ténèbres les consciences catholiques. Ces éléments révolutionnaires du clergé deviennent petit à petit les complices du pire adversaire de l'Eglise, le communisme. Ce que Paul VI nomme "l'autodestruction" de l'Eglise s'accomplit ainsi tragiquement.

Que faire? Dans les présentes circonstances, les catholiques, même les simples fidèles, ont objectivement le droit et parfois aussi le devoir de RESISTER à ces pasteurs révolutionnaires. Donc, nous — les JEUNES CANADIENS POUR UNE CIVILISATION CHRETIENNE — déclarons ici que nous avons pris la ferme et irrévocable décision de RESISTER. RESISTER signifie que nous conseillerons aux catholiques de poursuivre leur lutte contre la doctrine communiste par tous les moyens licites pour la défense de la Patrie et de la Civilisation chrétienne menacées. RESISTER signifie, toutefois, que nous n'emploierons jamais les ressources indignes de la contestation et moins encore n'adopterons-nous une attitude qui ne relèverait pas la vénération et l'obéissance dues aux pasteurs légitimes selon les normes du droit canon. RESISTER veut dire, cependant, que nous nous permettrons d'émettre respectueusement notre jugement sur des événements tels que la messe étrange célébrée à la paroisse Saint-Pierre-Apôtre. Ferme et résolu à poursuivre la lutte contre le communisme, nous supplions Notre-Dame de Fatima, qui nous a apporté un message maternel et miséricordieux, de conserver aux catholiques du Canada l'intégrité de la foi. Nous prions pour qu'arrive sans délai le glorieux moment où Elle nous obtiendra la grâce d'entendre nos pasteurs répéter devant le divin Pasteur ces mots qu'il prononça Lui-même ici-bas: "Père Saint (...) ceux que Vous m'avez donnés, je les ai gardés et pas un d'eux ne s'est perdu." (Jean XVII, 11-12)

Michel Renaud, président

Les lecteurs qui désirent obtenir le texte complet de notre déclaration, accompagnés des photos de cette étrange "messe", sont priés d'écrire à l'adresse suivante: Frais: \$0.20 C.P. 364 - STATION DE LORIMIER - MONTREAL - P.Q. - H2H-2N7

AU MARQUIS DE BRUMMELL

LOCATION D'HABITS DE CEREMONIE

DES NOUVEAUX MODELES

DES NOUVELLES COULEURS

DES HABITS DE VELOURS

DES HABITS DE VILLE

781 3e AV.

(COIN 8e RUE)

529-6897

CONFERENCIER

Gilles Clermont-Drolet

L'Association des Directeurs de Crédit de Québec Inc., aura le plaisir d'accueillir, M. Gilles Clermont-Drolet, Adm. A. Gestionnaire du Portefeuille, à la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, à son souper mensuel.

MARDI LE 8 FEVRIER 1977 à 18 h

AU HOTEL UNIVERSEL 2300, CHEMIN STE-FOY

M. G. Clermont-Drolet discutera de "L'inflation au service des emprunteurs".

Tous les membres sont invités. (ANN.)

LUNETTES

VERRES DE CONTACT

Yves R. Girard

opticien d'ordonnances

Syndicat de Québec

Place Fleur-de-Lys

529-7351, poste 366



Une surprise pour le dîner

Mike Cole, qui habite Surrey, une municipalité près de Vancouver, était chez un voisin lorsqu'il entendit un "boom" significatif venant de sa maison. Il s'y propulsa pour découvrir que le plancher de sa demeure avait cédé, laissant un généreux trou de 10 pieds. Seuls le chauffe-eau et la fournaise restaient en suspens dans les airs grâce à leurs tuyaux. M. Cole dit que la maison a été construite il y a six ans, et inspectée alors par la municipalité. Mais ce n'est qu'après en avoir fait l'acquisition, en mai 1974, qu'il a su que le solage présentait quelque problème. Selon l'avocat de M. Cole, ce dernier ne peut tenter de poursuite contre personne, puisque le constructeur original a fait faillite. Quant à la compagnie immobilière qui a vendu la maison, elle affirme qu'elle n'y peut rien non plus.

On croit de plus en plus au droit de mourir

HAMILTON (PC) — Un professeur de philosophie de l'université McMaster, M. John Thomas, a affirmé que la profession médicale a été invitée à combattre la mort, comme si la mort était elle-même une maladie.

Lors d'une conférence intitulée "Mourir avec dignité", le professeur Thomas a déclaré que le public croit de plus en plus qu'une personne a le droit de mourir.

La mort n'est plus un événement facile à définir et un malade condamné est souvent soumis à des traitements compliqués nécessitant l'emploi d'injections, de tubes

d'aiguilles et d'équipements mécaniques divers.

Ces traitements sont souvent administrés par des médecins et infirmières "pour qui la mort est souvent considérée comme un ennemi personnel".

Selon M. Thomas, les intérêts du malade condamné doivent avoir priorité sur ceux de sa famille et des médecins.

Le droit de mourir s'accompagne aussi d'obligations bien définies de la part du médecin, dit-il.

"En parlant du droit du patient de mourir, nous parlons en réalité d'une

forme d'euthanasie".

L'euthanasie peut être passive, quand on refuse de recourir à des moyens extraordinaires pour maintenir la vie, explique M. Thomas. Elle peut aussi être active quand le médecin administre une dose mortelle de drogue.

"Je ne crois pas que nous ayons le droit d'imposer à quiconque l'obligation de pratiquer l'euthanasie active", dit-il.

Malgré tout, croit-il, quand un patient condamné demande qu'on ne prolonge pas sa vie de façon extraordinaire afin de mourir naturellement, son vœu devrait être réalisé.

Lancement de la campagne pour sauver les phoques

NEW YORK (d'après AFP et AP) — La fondation suisse Franz Weber a donné, jeudi, à New York, le coup d'envoi d'une campagne aux États-Unis pour la protection des bébés phoques, menacés d'extermination sur la côte est du Labrador.

Créée en 1975 à Montreux, Suisse, la fondation a déjà recueilli dans ce pays \$400,000 de donations diverses qu'elle propose d'offrir au gouvernement canadien si ce geste peut mettre un terme au massacre des jeunes phoques. Cette somme, a précisé M. Franz Weber, un spécialiste de l'environnement, devrait permettre notamment de "recycler les 150 indigènes (de Terre-Neuve) qui vivent réellement de la chasse aux phoques."

Selon les statistiques de la fondation, il ne restait plus en 1975 qu'un million de phoques, alors que leur nombre était de 10 millions en 1900. À partir du 12 mars prochain, date de l'ouverture de la chasse, 170,000 bébés phoques vont encore disparaître.

Les fonds réunis par M. Weber proviennent dans leur ensemble de la vente de phoques en peluche (recouverts il va sans dire de fourrure synthétique). Trente mille ont déjà été vendus en Suisse pour la somme de \$20 ou plus chacun. Aux États-Unis, 100,000 vont être mis en vente, par voie d'annonce ou dans les grandes surfaces, les jours prochains.

Outre le recyclage des pêcheurs de Terre-Neuve, la fondation propose de lancer dans cette région la confection de manteaux de bébés phoques synthétiques.

M. Weber, qui rencontrera lundi à Ottawa le ministre canadien des Pêcheries et de l'Environnement, M. Roméo LeBlanc, espère également que son appel sera entendu en Norvège. Plusieurs centaines de chasseurs norvégiens participent en effet chaque année au massacre des phoques dans les eaux territoriales canadiennes.

patronnée notamment par le prince Sadruddin Aga Khan, haut commissaire pour les réfugiés aux Nations unies, et le philosophe Denis de Rougemont.

En Belgique Une proposition de loi interdisant l'importation des peaux de bébés phoques a été déposée devant le Parlement belge.

L'un de ses auteurs, le député socialiste Armand Moeck, a déclaré qu'une proposition similaire serait probablement soumise, la semaine prochaine, à l'Assemblée nationale française. D'autres initiatives du même genre interviendront ultérieurement.



Des phoques en fourrure synthétique pour soutenir la campagne de Franz Weber.

Adolescent détenu à la suite d'une extorsion

par Denis ANGERS

La Sûreté du Québec, poste de Baie-Comeau, détient actuellement un adolescent

d'âge mineur en relation avec une extorsion commise, vers 23h jeudi soir, aux dépens de la caisse populaire de Rivière-au-Tonnerre, sur la basse Côte-Nord.

Le suspect ferait partie d'un groupe de trois individus qui, armés d'un fusil de chasse et d'un couteau, ont fait irruption en soirée jeudi au domicile de M. Gérard Leblanc, gérant de la caisse populaire de Rivière-au-Tonnerre.

vière-au-Tonnerre. C'est à cet endroit que l'adolescent fut appréhendé. L'enquête se poursuit et l'arrestation des 2 autres individus serait imminente.

Mort sur la route

Par ailleurs, la route a fait une victime dans la journée d'hier, à Petite-Matane, dans le comté de Matane. Il s'agit de Florian Bernier, âgé de 26 ans et domicilié à Saint-Adelme, dans le comté de Rimouski. M. Bernier circulait en motoneige le long de la route 132 lorsqu'il fut happé par une voiture, dans la soirée du 28 janvier dernier. Gravement blessé, il était conduit à l'hôpital de Rimouski où il est décédé dans la journée d'hier.

Un incendie fait deux victimes à Fredericton

FREDERICTON, N.-B. (PC)

— Au moins deux personnes ont perdu la vie et une demi-douzaine d'autres ont été hospitalisées, hier, dans un incendie qui a éclaté dans un immeuble de 42 appartements, à Fredericton.

Le feu a été signalé à 5 h 30 du matin et à 11 heures on fouillait toujours les décombres à la recherche d'autres victimes possibles.

L'un des cadavres est celui

d'une femme, tandis qu'on n'a pas pu déterminer encore le sexe de l'autre.

L'immeuble de trois étages était la propriété de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Plusieurs locataires s'étaient plaints, récemment, de la défectuosité du système d'alarme, qui sonnait fréquemment sans aucune raison. En fait, il n'a pas sonné au moment du feu de hier.

FAITES L'ESSAI DE CETTE PIPE DURANT 30 JOURS

Si différente qu'elle est brevetée par le GOUVERNEMENT CANADIEN sous le No. 800357

«LE TUBE MAGIQUE»



Cette pipe faite de la meilleure bruyère méditerranéenne comporte une invention sensationnelle qui bouleversera toutes vos idées reçues en matière de pipe. Aucun coltage n'est nécessaire. Plus de goudron, de dépôts, de goût piquant ou amer dans votre bouche. Vous avez une pipe qui vous procure un goût agréable, frais, savoureux, et qui élimine tout dépôt humide.

C'est la première pipe au monde à offrir la garantie d'un plaisir de fumer intact. Vous obtenez un plaisir de fumer sans pareil, le meilleur de votre vie et sans que cela vous coûte un sou.

Essayez-la pendant 30 jours — La pipe Carey vous permet d'apprécier la saveur pure, et l'arôme du tabac. Elle vous apporte une satisfaction intérieure et un plaisir de fumer qu'aucune cigarette, aucun cigare ni même aucune autre pipe ne vous procure.



Même si vous êtes un grand fumeur de pipe et possédez un porte-pipe bien garni, peut-être êtes-vous encore à la recherche de la pipe idéale afin de réduire vos dépenses en cigarettes et cigares. La pipe Carey peut paraître semblable à un pipe ordinaire, en fait elle est tout à fait différente. Il n'y a rien au monde de comparable à cette pipe. Elle est faite de la meilleure bruyère méditerranéenne — mais, sa grande innovation n'est de comporter un système exclusif breveté «LE TUBE MAGIQUE», ingénieusement inséré dans un tuyau en nylon à l'épreuve de toute morsure.

Ce n'est pas un filtre

Le «tubo magique» n'est pas un filtre devenant tôt ou tard humide et saturé de dépôts malodorants. Un filtre saturé transmet son odeur déplaisante à chaque bouffée de fumée, créant ainsi plus de problèmes qu'il n'en résout.

Ce n'est pas un piège à humidité

Le «tubo magique» n'est pas un piège à humidité faisant entendre un gargouillement à chaque aspiration. Il ne doit pas non plus être nettoyé chaque fois.

C'est presque magique

Non pas ma propre magie, mais bien CELLE DE LA NATURE. Les vents chauds recueillent l'humidité provenant de l'évaporation des océans, des lacs, des rivières et des fleuves. Ils projettent dans l'atmosphère où la couche d'air froid la réduit en gouttes d'eau qui retombent au sol entièrement purifiées. Tout comme la couche d'air froid de l'atmosphère crée la pluie, l'air froid pénétrant dans le «tubo magique» par les orifices du tuyau breveté Carey provoque une condensation immédiate de l'humidité dans la fumée, d'où elle tombe au fond de la cavité pour être absorbée dans le manchon de fibre naturelle du «tubo magique» et s'évaporer ensuite dans l'air ambiant. Aucun dépôt acre ne s'accumule. Le «tubo magique» mélange de l'oxygène purificateur à la fumée du tabac en doses bien équilibrées, rafraîchissant la fumée et éliminant toute brûlure

E. A. Carey, Dépt 998B

26 rue Duncan, Toronto, Ont., M5V 2B9

D'accord M. Carey. Envoyez-moi tous les détails concernant votre offre gratuite ainsi qu'une brochure en couleur afin que je puisse choisir la pipe que j'essayerai gratuitement pendant 30 jours.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code _____

Votre Certificat Personnel D'offre Beauté

EMIS PAR: ORLANE PARIS

ECHANGEABLE CHEZ:

RIVE GAUCHE BOUTIQUE

CENTRE D'ACHATS JADIS
CHARLES-BOURG QUÉBEC

du 1 au 5 Février, 1977

Le détenteur de ce certificat a droit aux services professionnels suivants, donnés par des experts en cosmétologie, formés chez ORLANE, Paris.

1. Une analyse en profondeur des problèmes les plus intimes de votre peau sera faite avec l'aide des tout nouveaux appareils de vérification ORLANE.
2. Un programme complet de soins personnels et de maquillage sera préparé spécialement pour vous.
3. Les spécialistes ORLANE vous offre deux échantillons de soins de beauté en accord avec les résultats de l'analyse.

Les services ci-haut mentionnés sont donnés à titre gracieux. Aucun achat n'est requis. Les produits ORLANE sont garantis de donner entière satisfaction ou votre argent vous sera remis.

COUPON

D'UNE VALEUR DE

\$5.00

à l'achat de \$10.00 ou plus de produits ORLANE.

A NOTER: ce coupon est échangeable aux magasins ci-dessus mentionnés et durant la période indiquée seulement. Un seul coupon par personne.

C'est bien simple!

Des régimes enregistrés dépôts-logement,* il n'en existe pas de plus simples que celui de la Banque Provinciale.

Aussi simples qu'un compte de banque

Il suffit d'un dépôt initial minimum de \$100 pour adhérer au régime. Par la suite, vous restez libre d'effectuer les dépôts de votre choix (minimum: \$50) au moment qui vous convient.

À la Banque Provinciale, vous ne payez ni frais d'adhésion, ni frais d'administration, ni frais de commission. Et vous recevez même un livret où vous pouvez suivre l'évolution de votre régime.

Aussi flexibles qu'un compte de banque

Vous pouvez alimenter votre régime enregistré de trois façons à votre gré:



Dépôts-logement

1) Versements facultatifs. En respectant les minima mentionnés plus haut.

2) Virements systématiques. À votre demande, la banque peut effectuer des virements périodiques de votre compte d'épargne à votre régime.

3) Plan "B". La banque peut vous prêter de l'argent pour vous permettre de profiter des avantages-impôts pour l'année 1976. Remboursable en dix versements mensuels, ce prêt est consenti en janvier et février seulement et à un taux inférieur à celui des prêts personnels.

Avantageux à tous points de vue.

Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt qui s'adapte aux fluctuations du marché et qui est toujours supérieur au taux de l'épargne spéciale. En plus, bien sûr, de profiter des avantages inhérents à ce régime.

Hâtez-vous!

Vous avez jusqu'au 1er mars 1977 pour vous inscrire si vous désirez bénéficier des avantages-impôts pour 1976.

*Émis et administré par La Fiducie du Québec.

la banque d'ici.

banque provinciale

Voleurs fort actifs à Québec au cours des derniers jours

par Lucien LATULIPPE

Le montant d'argent dérobé cette semaine à un employé de la Niagara Finance du centre commercial La Canardière, a été établi à \$3.100.

Le plaignant allait déposer ce montant dans une banque du voisinage lorsqu'il fut abordé, à la porte du centre d'achats, par un "cagoulard" qui a pris la fuite en auto avec un complice. Il était 17h05.

La Caisse populaire de Saint-Pascal-de-Maizerets a reçu également la visite de deux individus armés et portant des masques de caoutchouc. Bien qu'ils aient menacé le gérant et le comptable d'amener un otage, les deux bandits n'ont récolté que \$250.

Les deux voleurs étaient arrivés avec l'idée de s'emparer du sac que la Brink's venait de déposer et qui avait été placé dans une voiture munie d'une horloge chronométrée. Ils n'ont même pas songé à s'emparer du contenu des

tiroirs-caisses que les caissières avaient délaissés pour aller se réfugier à terre, en arrière des bureaux.

L'auto qui a servi à ce dernier hold-up a été trouvée peu après, près du 2455 boulevard Sainte-Anne. Il s'agit d'un véhicule volé et aucun indice n'y a été découvert. La police ne croit pas que les deux vols soient l'oeuvre des mêmes individus.

La police de Québec rapporte que des bijoux pour une valeur de \$15.000 avaient été dérobés dans une auto, quelque part à Québec. Le plaignant n'a pu préciser l'endroit.

Six maisons ont de plus été cambriolées à Québec. Deux des plaignants estiment leurs pertes à \$2.600 et à \$1.500. Le butin est constitué de manteaux de fourrure, bijoux et autres objets.

D'autre part, un individu a volé environ \$150 dans la caisse de la

tabagie Benson, située au 2 Place Québec. L'individu aurait profité du moment où le commis était occupé pour commettre son larcin.

Cautionnement refusé

Tout cautionnement a été refusé à Paul-Henri Guillemette, âgé de 39 ans, qui avait été accusé d'avoir dérobé \$98.833,25, le 3 décembre dernier, à la Caisse populaire de Neufchâtel. Le juge Gilles Carle en est venu à cette décision, après avoir entendu le témoignage de quelques policiers de la ville de Québec.

Guillemette a de plus été accusé de s'être déguisé, d'avoir enlevé et séquestré M. et Mme Louis-G. Cauchon et d'avoir volé l'auto de M. Cauchon. Ce dernier est comptable à la caisse populaire dévalisée.

Dans la soirée du 2 décembre, des individus s'étaient présentés chez M. Cauchon qu'ils ont séquestré, ainsi que son épouse, jusqu'au matin. Ils avaient ensuite conduit M. Cauchon à la caisse pour se faire remettre le magot et des chèques de voyageurs.

Le prévenu a été capturé par la Sûreté du Québec, lundi soir dernier, alors qu'il circulait en auto à Sainte-Catherine de Portneuf. Il se rendait à son chalet du lac Saint-Joseph et Robert Moisan, âgé de 29 ans, évadé du pénitencier de Montréal, était avec lui.

Un revolver de calibre .38, chargé à bloc, a été trouvé dans son chalet, ainsi que des chèques de voyageurs pour une valeur de \$10.000. Ces chèques proviendraient de la Caisse populaire de Neufchâtel et d'une banque de Montréal.

Guillemette avait été accusé d'avoir hébergé un évadé et de possession d'une arme offensive.

Tentative de suicide

Un jeune homme de 22 ans était au bout de son sang lorsque les policiers de Beauport l'ont trouvé à son domicile de l'avenue Royale. Il s'était ouvert les veines d'un bras dans un moment de découragement.

Les policiers lui ont prodigué les soins requis et ils sont parvenus à le maintenir vivant jusqu'à l'arrivée de l'ambulance qui l'a dirigé en toute hâte à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le malheureux revenait lentement à la vie lorsque les enquêteurs ont quitté l'hôpital et les médecins espéraient le remettre sur pied.



M. Eudore ALLARD

Procès le 29 septembre pour le créditiste Allard

RIMOUSKI (PC) — Le procès du député créditiste de Rimouski aux Communes, M. Eudore Allard, et de quatre militants de ce parti, accusés d'avoir enfreint les dispositions de la loi de l'impôt, a été fixé au 29 septembre prochain.

Le procureur des accusés, Me André Casgrain, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité au nom de ses clients, hier, devant le juge Mark Dubé, de la cour des sessions de la paix, à Rimouski.

Les autres accusés sont MM. Clermont Dickner, de Rimouski, Aquilas Gagnon, de Pointe-au-Père, Gérard

Lévesque, de Price, et Réginald Ouellet, de Saint-Gabriel.

Le ministère fédéral du Revenu leur reproche d'avoir participé à l'émission de déclarations fausses ou trompeuses, durant l'année d'imposition 1974, en émettant des reçus d'un montant total de \$25.810 pour des dons qui n'ont pas été faits ou des services qui n'ont pas été rendus au parti du Crédit social du Canada.

Au total, 25 chefs d'accusations ont été portés contre les cinq hommes, soit huit contre M. Dickner, cinq contre MM. Allard et Ouellet, quatre contre M. Gagnon, et 3 contre M. Lévesque.



Prison à vie

Donald Alexander Hay, de Coquitlam, près de Vancouver, a été condamné hier à l'emprisonnement à perpétuité pour le rapt d'une adolescente. Hay a été trouvé coupable d'avoir séquestré une fillette de 13 ans, Abby Dover, dans une chambre sous son garage, pendant une période de 181 jours l'an dernier.



c'est la fin!

NOUS DISPOSONS DE 532 TERRAINS

... IL EN RESTE 27 !!

si vous désirez demeurer chez nous il faudrait décider très rapidement.

Chaleureuse Invitation ●

CENTRE RESIDENTIEL PLACE CAP ROUGE

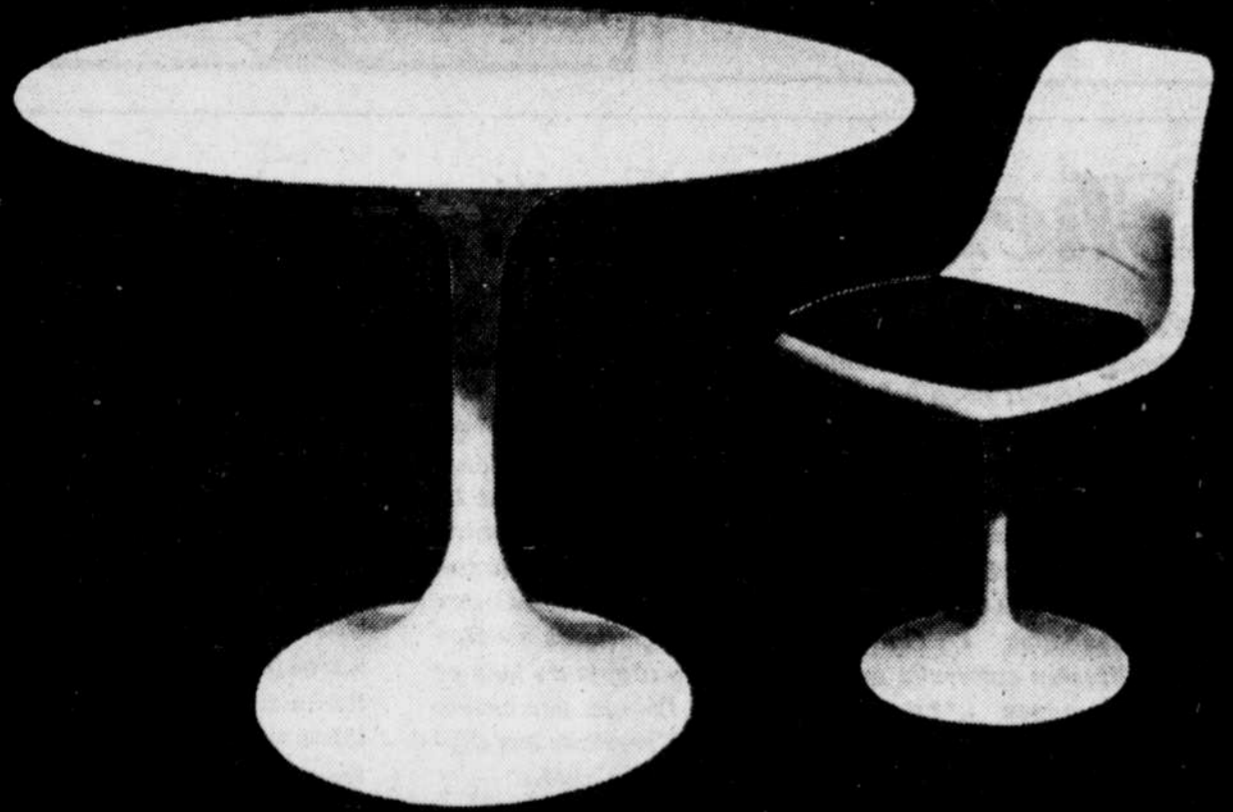


LE CENTRE EST A 1 MILLE DE STE-FOY
2 GRANDS BOULEVARDS
BEAU CENTRE D'ACHATS

BELLE RIVIERE — 5 PARCS
CLIENTELE DE CHOIX.

1290, PROUENCHER
651-1368

SOLDE ANNUEL



Mobilier de dinette, réplique de "Saarinen", socle en acier et plateau en mélamine blanche

RÉDUIT A

table 30" dia.	77.
table 36" dia.	89.
table 42" dia.	100.
table 48" dia.	112.
table 42" dia, extensible à 60"	170.
chaise pivotante	53.
fauteuil pivotant	68.

CES ARTICLES SONT PRÉSENTÉS À NOTRE MAGASIN DU 18, RUE COURCELETTE.



Contemporain: 18, rue Courcellette / 688-0171
Traditionnel: 1299, boul. Charest o / 681-0171
Ouvert du lundi au samedi pendant notre solde annuel

l'énigme du professeur Jissé

Anges adorées, amours de ma vie, messieurs, bonjour. Un peu comme tous les citadins, j'ai regardé Florence pelletter et j'ai joué dans la neige toute la semaine. Faut dire, cependant, que nous l'avons eue plus douce que dans la ville fondée par le barbu. Ici, on peut toujours s'en permettre car, comme dirait l'autre, on a de la place pour la mettre notre neige.

Evidemment, ces tempêtes que vous subites et qui nous effleurèrent sans qu'elles ne nous embêtassent sérieusement, ont malgré tout retardé le courrier. Mais c'est un moindre mal, puisque Florence n'avait guère de temps pour le dépouiller, occupée qu'elle était à déblayer la montée.

Et puis autant vous le dire, j'en ai éprouvé un certain plaisir rien qu'à imaginer mon "boss" faisant son exercice matinal pour sortir la voiture du garage.

Incidentement, quand je vous parle de mon fichu "boss", vous l'imaginez sans doute rondouillard, avec pas un poil sur le caillou, mais vous avez tort. Il est grand, svelte, et ma foi, avec une assez jolie chevelure. Mais c'est à l'intérieur de la tête qu'il est chauve.

Justement, il a accepté que je fixe une date pour le party des Grosses Têtes. Le 1er avril que je lui ai dit. Ça tombe un vendredi, et ça me donne le temps de terminer la fabrication des trophées. Il m'a dit qu'on ferait probablement ça à l'édifice du journal, ce qui devrait convenir, je suppose, à presque toutes les grosses têtes. Mais on en reparlera, et de toutes façons, les G.T.O. recevront une invitation en bonne et due forme.

Je signale à tout mon fan club que la Fédération québécoise du loisir scientifique m'a fait parvenir un exemplaire du guide sur les calculatrices de poche à l'intention des consommateurs. Ils ajoutent qu'ils sont disposés à en faire parvenir un exemplaire gratuitement à tous les intéressés. Si vous êtes du nombre, vous n'avez donc qu'à écrire à 1415 rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7.

M. Jocelyn Bérubé, du 3468 Maricourt, à Ste-Foy, me prie de remercier Ginny, pour ses dessins "au boutte". Voilà, c'est fait.

Mlle Carmen Beaulieu, du 1291 Renaud, à Chicoutimi, dit que je peux choisir des Grosses Têtes ailleurs que

dans la ville fondée par le barbu. Je le sais et c'est largement fait. J'en ai un peu partout, y compris à Chicoutimi.

M. Paul J. Van Wassenhoven, G.T.O. (je suis responsable de sa G.T.O., mais c'est son père qui est responsable de son nom) s'étonne que j'aie parlé de deux seules erreurs de ma vie. C'est mon "boss" qui est responsable de toutes les autres.

Tiens, je ne donne pas de Grosse Tête cette semaine, à cause du retard dans le courrier. J'en donnerai deux la semaine prochaine.

Faut que je vous raconte que cette semaine, un flic de la Essescu, M. Jean-Marc Dussault de Rimouski, m'a arrêté pour me coller une contravention. Il doit avoir fait une douzième année, parce qu'il était seul dans sa voiture, et en plus, il fait mes énigmes.

Bon. Je ne vous en dis pas davantage, parce que vous avez du pain sur la planche avec cette traversée du désert. D'autant plus que ça donne chaud. C'est pourquoi je m'en glisse trois ou quatre derrière la cravate à votre bonne santé, et je vous fais des Tourlous de bas en haut, et de haut en bas. Florence me prie de vous dire que

pour le party, elle portera son Chanel No 5. Quant à vous, mesdames, portez ce qui vous plaira, ou ce qui me

plaira. Je vous signale que cette dernière proposition vous coûterait passablement moins cher... (boîte postale

2142, rang 3, Ouest, Bic, comté de Rimouski, GOL 1B0. Retourlous. JISSE

la solution

SOLUTION A L'ENIGME DU FOOTBALL

Utilisons les symboles AG pour ailier gauche, TG pour tackle gauche, GG pour garde gauche, C pour centre, GD pour garde droit, TD pour tackle droit, et AD pour ailier droit.

L'indice 17 dit que C fait 6 pieds et (21) que AD fait 6 pieds 4. Comme le joueur qui fait 6 pieds 6 est flanqué de deux joueurs de 6 pieds 3, ce ne peut être ni AG, ni GG, ni GD, ni TD. Il s'agit donc de TG et AG et GG font 6 pieds 3.

L'indice 15 nous dit que AG pèse 218 livres et (16), que TG en pèse 260. En combinant les indices (20), (24) et (6), on découvre que, de droite à gauche, on obtient les 4 voisins immédiats suivants: a) celui de 205 lbs; b) le no 53; c) le no 88, qui pèse 255 lbs et qui fait 6 pieds 4; d) celui qui pèse 220 lbs.

Ces quatre voisins ne peuvent être GG, C, GD et TD, car cela empêcherait (25) de se réaliser. Donc il ne peut s'agir que de C, GD, TD et AD. Il s'ensuit que seul GD peut faire 6 pieds 2, et donc (11) qu'il pèse 225 lbs. Le garde (23) de 230 lbs ne peut être que GG.

L'indice 5 définit ensuite GG comme l'ex-champion de javelot, et (12) donne à AD le no 73.

L'indice 1 nous dit que GD a 21 ans, et (22) que TD a 24 ans; de (15) on sait que AG ne peut avoir 22 ans, donc AD non plus, les ailiers ayant le même âge. Parmi les âges mentionnés, seuls 23 ou 27 ans peuvent convenir aux ailiers, aucun autre n'ayant leur âge.

Or ils n'ont pas 27 ans, car si tel était le cas, (3) nous obligerait à placer un joueur de 21 ans à gauche d'un joueur de 22 ans, le joueur de 23 ans serait soit TG, soit C. Or il ne peut être TG car il serait en même temps (15) gagnant du 200 mètres collégial et (9) boxeur collégial. Le joueur de 23 ans ne peut non plus être C, car (9) cela nous force à faire de TG un boxeur collégial, et de C de 23 ans le gagnant du 200 mètres collégial (13), ce qui empêche (8) de se réaliser. En effet, d'une part, le gagnant du 100 mètres olympique ne peut être en même temps le gagnant du 200 mètres collégial et, d'autre part, le boxeur collégial ne peut être le lutteur collégial. D'où l'impossibilité pour les ailiers d'avoir 27 ans. Ils ont donc 23 ans.

Toujours à cause de (3), le joueur de 27 ans peut être soit TG

soit C; or il ne peut être TG car cela le placerait à gauche du champion de javelot, contredisant ainsi l'indice 3. Donc le joueur de 27 ans est C, et il en résulte que TG a 21 ans et GG 22 ans. L'indice 3 nous permet alors de donner à GG le no 51 et (14) de donner à AG le no 81.

L'indice 9 précise que GD est l'ex-boxeur collégial; (8) que TG est champion lutteur collégial, et AG gagnant du 100 mètres olympique; (13) que AD est le gagnant du 200 mètres collégial; (4) ne peut s'appliquer qu'à C qui a donc le no 52 et est l'ex-lutteur olympique. TG est donc nécessairement le no 87 et DT nécessairement l'ex-levreur de poids.

Donc, après les déductions précédentes, (10) nous apprend que TD a bloqué le tackle défensif gauche; (15) que AG a bloqué le tackle défensif droit; (18) que TG a bloqué le garde défensif droit; (19) que GD et un de ses voisins (qui est C, TD ayant déjà bloqué) ont bloqué le garde défensif gauche et le demi défensif gauche; (20) que AD a bloqué l'ailier défensif gauche, de sorte que c'est LE GARDE GAUCHE QUI A MANQUE SON BLOC.

En résumé:

	AG	TG	GG	C	GD	TD	AD
Age	23	21	22	27	21	24	23
No	81	87	51	52	53	88	73
Antécédent	100 m olymp	lutte coll.	Jav.	lutte olymp	boxe coll.	poids coll.	200 m coll.
poids	218	260	230	205	225	255	220
taille	6.3	6.6	6.3	6	6.2	6.4	6.4
bloc	TDD	GDD	Manqué	GDG et DDG		TDG	ADG

l'énigme



L'énigme de l'exploration

Un explorateur veut traverser seul un désert de 100 milles. Il fait 20 milles par jour, mais il est obligé de procéder à de nombreuses allées et venues.

Il ne peut porter comme charge que deux rations de vivres et pendant sa journée, il en consomme une. Pour plus de clarté, je précise qu'il consomme une des deux rations qu'il transporte pendant le voyage, c'est-à-dire qu'il ne prend pas son repas avant son départ ou

après son retour du périple quotidien de 20 milles. Les rations non utilisées forment des dépôts où il revient puiser pour continuer sa progression. Dans ces conditions, dites-moi le nombre minimum de jours qu'il lui faudra traverser ce désert.

DISTRICT ÉLECTORAL DE: CHARLESBOURG

Rapport sommaire des dépenses électorales de **HENRIOT GINGRAS**

Nom du candidat officiel
Candidat: **UNION NATIONALE**
Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976.

- Dépenses personnelles du candidat.....\$ —
- Location de locaux.....\$ 400.00
- Services.....\$ 1,468.64
- Frais de voyage et louage de voitures.....\$ 345.09
- Articles fournis.....\$ 485.68
- Publicité.....\$ 1,332.76
- Créances contestées.....\$ —

TOTAL: \$ 4,032.17

Signé: **PIERRE PICHETTE**
Nom de l'agent officiel

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION
DUDIT DISTRICT ÉLECTORAL
ADRIEN CLOUTIER
177-45^{ème} Rue Est
Charlesbourg, G1H 2R1

DISTRICT ÉLECTORAL DE: CHARLESBOURG

Rapport sommaire des dépenses électorales de **ANDRE HARVEY**

Nom du candidat officiel
Candidat: **LIBERAL**
Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976.

- Dépenses personnelles du candidat.....\$ 800.00
- Location de locaux.....\$ 815.00
- Services.....\$ 7,437.05
- Frais de voyage et louage de voitures.....\$ nil
- Articles fournis.....\$ 662.89
- Publicité.....\$ 11,523.10
- Créances contestées.....\$ nil

TOTAL: \$ 21,900.03

Signé: **DONALD HUARD**
Nom de l'agent officiel

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION
DUDIT DISTRICT ÉLECTORAL
Adrien Cloutier

"SERVICE D'ENTRAIDE HOMOPHILE DE QUÉBEC"

Le bureau sera dorénavant ouvert le mercredi de 13h.00 à 21h.00, le jeudi, de 8h.30 a.m. à 9h.00 p.m. (21h.00), et le vendredi de 8h.30 a.m. à 4h.00 p.m. (16h.00).
Madame Denise Goyette, présidente, directeur général vous recevra à son bureau situé au 260 des Franciscains, avec ou sans rendez-vous.

Tél.: 524-8344

Benoît Tremblay
OPTICIEN
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
RÉPARATION DE MONTURES.
D'ORDONNANCES
2784 CHEMIN STE-FOY
(FACE À LA CLINIQUE MÉDICALE DE STE-FOY)
TEL.: 653-4964

Sherbrooke...

à 80 minutes de Montréal, à 130 minutes de Québec • un campus moderne aux dimensions humaines • 12 000 étudiants répartis dans 9 facultés et 47 départements • 146 programmes d'études et 375 projets de recherche en cours • système coopératif (alternance de sessions d'études et de stages de travail rémunérés) en vigueur dans 12 programmes impliquant plus de 1000 étudiants • centre médical intégré (faculté et hôpital) • région métropolitaine de plus de 100 000 habitants offrant tous les services des grandes villes • l'un des trois plus importants centres de diffusion culturelle au Québec • une région de lacs et de montagnes • un milieu propice à l'étude, aux sports et à la détente • éventail complet de services aux étudiants • logement sur le campus et à proximité...

PROGRAMMES COOPÉRATIFS

- Administration (MBA)
- Chimie appliquée
- Economique
- Génie chimique
- Génie civil
- Génie électrique
- Génie mécanique
- Informatique de gestion
- Ingénierie (2^e cycle)
- Mathématiques appliquées
- Mathématiques-informatique
- Physique

d'accord!

La liste complète des programmes offerts de même que la formule de demande d'admission sont disponibles au secrétariat des Services pédagogiques de chaque Collège.



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DISTRICT ÉLECTORAL DE: CHARLESBOURG

Rapport sommaire des dépenses électorales de **SANDOR TARCALI**

Nom du candidat officiel
Candidat: **RALLIEMENT CREDITISTE**
Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976.

- Dépenses personnelles du candidat.....\$ —
- Location de locaux.....\$ —
- Services.....\$ —
- Frais de voyage et louage de voitures.....\$ —
- Articles fournis.....\$ —
- Publicité.....\$ 457.00
- Créances contestées.....\$ —

TOTAL: \$ 457.00

Signé: **JEAN-MARIE LAMARRE**
Nom de l'agent officiel

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION
DUDIT DISTRICT ÉLECTORAL.
Adrien Cloutier

DISTRICT ÉLECTORAL DE: CHARLESBOURG

Rapport sommaire des dépenses électorales de **M. DENIS de BELLEVAL**

Nom du candidat officiel
Candidat: **QUEBÉCOIS**
Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976.

- Dépenses personnelles du candidat.....\$ —
- Location de locaux.....\$ 1,055.00
- Services.....\$ 3,476.95
- Frais de voyage et louage de voitures.....\$ 2,388.51
- Articles fournis.....\$ 4,601.85
- Publicité.....\$ 9,496.49
- Créances contestées.....\$ —

TOTAL: \$ 21,018.80

Signé: **JEAN-BAPTISTE GIROUX**
Nom de l'agent officiel

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION
DUDIT DISTRICT ÉLECTORAL.
Adrien Cloutier
177 est, 45^e Rue
Charlesbourg G1H 2R1

dans le sens du poil par pierre mathieu

Faire sa vie avec les bêtes

Le monde est assez bête qu'il nous prend parfois le goût de se trouver une profession qui nous fait vivre avec des animaux...

En consultant Mlle Louise Hamel, conseillère en orientation du CEGEP Ste-Foy, j'ai pu me rendre compte des diverses possibilités de carrière qui existent pour satisfaire cet "appétit animal".

Niveau collégial

L'Institut des techniques agricoles de La Pocatière donne un cours optionnel de trois ans en

zootechnie. Ce cours dit professionnel fait déboucher immédiatement sur le marché du travail, par exemple dans des cliniques vétérinaires.

Au même endroit, les amateurs de chevaux peuvent suivre un cours de trois ans en techniques équinées. Cette formation peut être utile à ceux qui veulent travailler dans des endroits comme les ranchs, les pistes de courses, etc.

L'Institut des techniques agricoles de St-Hyacinthe offre pour sa part un cours en zootechnie dans lequel l'accent est mis sur les

bovins laitiers. Le cours forme des gens qui seront des intermédiaires entre l'agronome ou le vétérinaire et l'agriculteur.

St-Hyacinthe offre aussi un cours sur la gestion de la ferme.

Niveau universitaire

C'est à St-Hyacinthe que vous pouvez décrocher un doctorat en médecine vétérinaire après quatre années d'études à cette filiale de l'Université de Montréal. Un diplôme d'études collégiales (DEC), concentration sciences, est un prérequis. On reçoit environ 500 deman-

des; 70 élèves sont acceptés annuellement...

A l'université McGill à Montréal, on peut obtenir, après trois ans d'études, un baccalauréat en sciences de l'Agriculture, concentration sciences zoologiques. On exige, comme prérequis, un DEC en sciences pures ou appliquées ou en sciences de la Santé.

Les conseillers en orientation scolaire et professionnelle dans les établissements scolaires peuvent fournir de plus amples détails sur tout ça.



Chiot photographié à l'Auberge canine de Notre-Dame-des-Laurentides par J.M. Villeneuve.

L'Airedale

C'est le plus grand des Terriers, muscles, agressivité et agitation fournis!

Les Anglais, une fois de plus, ont mis leur talent d'éleveurs à profit lorsqu'ils eurent besoin de créer cette nouvelle race.

En effet, au milieu du siècle dernier, la vallée de l'Aire était infestée de loutres. Des croisements entre l'Otterhound, l'Old English Terrier et le Bull-Terrier firent apparaître une race de chien capable de les mettre à leur place: l'Airedale.

Tous ceux, qui parlent de ce spécimen, mettent en évidence son énergie et sa bravoure. Il est, paraît-il, infatigable à la course et très résistant aux intempéries. On aime son air intelligent et expressif.

S'il a été employé à toutes les sauces (chien policier, chien de

garde, chien d'aveugle, etc.), c'est probablement à cause de son intelligence, qu'il s'agit de diriger par un bon dressage.

Vu par l'avocat du diable, l'Airedale est, comme tous les Terriers, têtu, volontaire et indépendant. S'il est gâté, c'est lui qui fait la loi dans la maison. Et gare aux intrus!

L'Airedale ne perd pas son poil et dégage peu d'odeur. Ce sont là des avantages certains pour le chien de compagnie qu'il devient.

Son pelage demande toutefois un entretien particulier pour être apprécié dans les concours de beauté. L'Airedale doit être épilé, sinon tondu, de façon régulière (environ à tous les trois mois). C'est un travail de spécialistes, qui se paye...

Poids: 19-22 kg. Hauteur: 53-58 cm. Couleurs: tête, poitrail et membres, couleur feu; le reste du corps, noir.

orphelins

— 2 chatons de 6 mois, propres et doux; 1 gris-bleu et 1 gris et blanc. 43 Ste-Geneviève, Bélair.

— 2 chiots de 2 mois; 1 brun pâle, frisé et 1 brun et blanc à poil ras. Ils resteront petits. 43 Ste-Geneviève, Bélair.

— 2 chatons de 3½ mois; 1 mâle noir et blanc et 1 femelle grise et noire. 687-3694.

à noter

Sous la rubrique "Orphelins", nous publions gratuitement les "annonces" des personnes qui ont des animaux domestiques à donner. Ces personnes n'ont qu'à nous écrire, en nous donnant tous les renseignements nécessaires, sans oublier nom, adresse et numéro de téléphone.

Sous la rubrique "Photo-Concours", nous publions la photo d'un animal domestique jugée la plus intéressante parmi celles reçues. L'auteur reçoit un volume sur les chiens ou sur les chats.

Nous attribuons également un volume à un autre participant, choisi au hasard. C'est ainsi que ELISABETH LEVESQUE de Val-Brillant mérite le volume "Toutes les races de chats", éditions du Jour.

photo-concours



Denis Jobin (2190 Bruneau, #1, Québec 3) nous a envoyé la photo de son "chien policier". Il mérite le volume "Je m'appelle Pax", éditions Les Presses Laurentiennes Inc.

FOURRURES

Pour tous genres de réparations. Communiquer avec:

Charles Labouthillier
tél: 525-5583

Calypso SPECIALISTE de la vie aquatique
PET SHOP ENR
PLACE STE-FOY
653-1525
DISEAUX - CHATS
HAMSTERS - Etc.
ACCESSOIRES ET
AQUARIUM SUR MESURE

SPECIAL DE FEVRIER JUSQU'À 25% D'ESCOMPTE SUR LES AQUARIUMS



Céramique Décor

importateur — distributeur

4220, 3e Av. ouest, Charlesbourg
(Av. du Colisée) 627-0122

Lavabos sur colonne
Bains romains
Robinets de style
Plus de 35 salles de bains complètes en montre, de tout dernier choix
800 modèles de céramique disponible
Service de décoration professionnel gratuit.

■ Explorations: un programme du Conseil des Arts du Canada

Si vous avez en tête un projet intéressant dans les domaines suivants, le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada vous offre les moyens de le financer:

- recherche de nouvelles formes d'expression et de participation artistiques;
- étude de choses et d'événements du passé ayant une incidence particulière sur la culture canadienne;
- expression de points de vue ou de faits nouveaux sur la réalité sociale, et initiatives inédites de sensibilisation culturelle.

Ce programme est accessible à tout citoyen, groupe ou organisme canadien (ainsi qu'aux immigrants résidant au Canada depuis trois ans). Dates limites: 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} décembre. Pour une brochure explicative et une formule de demande, prière d'écrire à l'adresse ci-dessous, en décrivant brièvement votre projet: Explorations, Conseil des Arts du Canada, C.P. 1047, Ottawa, Ontario K1P 5V8

Année 1675
WYNAND FOCKINK
PAR WYNAND FOCKINK MONTREAL QUEBEC CANADA

FOCKINK
GENEVER
SUPERIEUR

FOCKINK:
A tous les coups, l'on gagne.

Arrêt de travail aux Industries Fortier

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Aucun règlement n'est encore prévu concernant un conflit de travail qui dure depuis lundi dernier aux Industries Fortier Limitée, à Saint-Henri, sur la

Rive-Sud. Le syndicat, affilié à la CSD et regroupant 135 travailleurs, attribue la responsabilité de la fermeture de l'usine à un lock-out.

Les syndiqués, réunis en assemblée générale, mardi soir dernier, ont rejeté de nouvelles offres patronales par une majorité de 86 pour 100. Aucun développement n'a été enregistré depuis cette date et les syndiqués s'apprêtent à dresser une ligne de piquetage à compter de lundi prochain.

Le groupe exige une augmentation de \$2 par heure répartie sur un contrat de deux ans, tandis que l'employeur offre \$0.65, incluant \$0.30 à compter du 1er novembre 1976 et \$0.35 à partir du 1er novembre 1977, plus une prime de \$0.10 l'heure pour ceux qui bénéficient d'une prime de nuit.

A venir jusqu'à vendredi dernier, la partie patronale n'offrirait que \$0.50 par heure pour un contrat de 2 ans, qui aurait été effectif à compter de la date d'une entente. Le syndicat avait tout de suite répliqué par un vote de grève donné à 90 p.c. de l'assemblée, qui avait cependant laissé au comité de négociations le soin de fixer le moment d'un débrayage.

Dans cette industrie, spécialisée dans la fabrication de tuyaux de béton, les syndiqués ont vu expirer leur contrat de travail le 30 octobre dernier. Le droit de grève est acquis depuis le 24 janvier. Au moins deux séances de négociation ont déjà eu lieu en présence du conciliateur délégué par le ministre du Travail, M. Jean-Paul Lafleur.

En plus de la question monétaire, de nombreuses clauses font aussi l'objet du conflit.

Ouvriers examinés chez Fer et Titane

(PC) — Tous les employés de l'usine Fer et Titane, de Tracy, près de Sorel, subiront au cours des deux prochains mois des examens d'évaluation de leur état de santé.

La nouvelle a été annoncée par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

L'employeur et le syndicat représentant les 1.000 employés se sont entendus récemment sur plusieurs points à ce sujet.

Les examens seront assurés par le département de santé communautaire de l'hôpital Honoré-Mercier, de Saint-Hyacinthe.

De plus, les examens comprendront une radiographie pulmonaire, un examen clinique, des analyses toxicologiques et la mesure des fonctions pulmonaires et auditives.

"Les risques inhérents à de telles installations métallurgiques sont à l'origine de cet examen de santé", conclut le communiqué de M. Lazure.



M. Guy CHEVETTE

La tâche de mettre de l'ordre dans le bâtiment incombe à Guy Chevette

MONTREAL (PC) — C'est à M. Guy Chevette que le premier ministre René Lévesque a confié la difficile tâche de remplir la promesse électorale du Parti québécois de mettre de l'ordre dans le secteur agité du bâtiment.

Ancien membre de la commission d'enquête Cliche sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, M. Chevette est aujourd'hui secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Jacques Couture.

Le précédent gouvernement libéral, estime M. Chevette, ne s'est pas conformé à l'esprit authentique du rapport, déposé en 1975, de la commission Cliche.

"Les lois qui ont suivi le rap-

port Cliche et surtout celle qui a institué la tutelle gouvernementale sur quatre syndicats ne respecte pas la volonté de réforme démontrée par la commission."

M. Chevette a annoncé que la future législation porterait sur les bureaux de placement et la tutelle. Les bureaux de placement qui sont actuellement sous le contrôle syndical, a-t-il laissé entendre, pourraient passer sous un autre, indépendant celui-ci et possiblement associé aux centres de main-d'œuvre provinciaux.

L'administration Bourassa avait adopté toute une série de mesures, peu après la sortie du rapport Cliche, mais chacune avait besoin d'un acte du cabinet pour entrer en vigueur.

Sous la pression de la FTQ, ces mesures n'ont jamais été toutes appliquées par le gouvernement.

Les libéraux ont bien simplifié la loi régissant les négociations collectives dans le bâtiment en désignant une seule centrale syndicale et une seule association patronale représentant chacune tous leurs partenaires, de chaque côté de la table des négociations.

En novembre 1975, le ministre du Travail a organisé un référendum spécial dans lequel 70 pour cent des travailleurs ont déclaré appartenir à la FTQ, élevant celle-ci au rang d'unique agent négociateur de tous les syndicats du bâtiment dans la province.

NOUVEAU DÉCOR MEUBLES

VIDE SON GRENNIER

Avec le temps bien des choses s'y sont entassées. Surprenant tout ce que nous y avons trouvé. Des meubles de haute qualité et de styles divers dont il faut se départir à tout prix. NOUS AVONS BESOIN D'ESPACE. Nous ne pouvons vous montrer tout ce qu'il y a dans ce grenier dans une simple annonce... et de toutes manières il est tellement plus agréable de fouiller dans le grenier des autres. SUR PLACE les découvertes que l'on y fait sont inattendues.

40%

De toutes façons, comme à chaque année, Nouveau Décor vous offre 10% de réduction sur toute la marchandise régulière.

30%

Nous vous offrons également un escompte de 30% sur toute la collection de meubles en pin Virginia House que nous avons en magasin.

TAPIS - PRELARTS - TUILES

TAPISSERIE - CERAMIQUE en bas du prix coûtant

TAPIS nylon commercial	\$4.95
PRELART vinyle sans cirage	\$2.95
TUILES DE VINYLE 12 x 12	la tuile .20

BALANCE DE ROULEAUX DE TAPIS ET PRELARTS réduction jusqu'à 70%

Estimation gratuite à domicile, avec échantillons.

R. SIMARD COUVRE-PLANCHER ENR.
1825, rue Normandia (coin boul. Lamontagne)
maison établie en 1940

BUR.: 525-7717 - ENTR.: 647-3085 - RES.: 667-8434

Heures d'affaires: du lundi au mercredi, de 9H00 à 19H00; du jeudi au vendredi, de 9H00 à 21H00; samedi, de 9H00 à 18H00.

Service de 24 heures - Travail garanti et exécuté par des experts.

CAISSE POPULAIRE DE BEAUPORT

Avis est donné que les bureaux de la Caisse Populaire de Beauport seront fermés à partir de vendredi midi le 11 février (12 hrs), jusqu'à mardi matin le 15 février (10 hrs) pour l'intégration et le transfert de nos opérations sur le système de télétraitement (S.I.C.) des caisses populaires.

La Direction

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'Assemblée Générale Annuelle des membres de la

CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

de Québec

se tiendra DIMANCHE le 20 FEVRIER 1977, à 20 HEURES AU

Centre de Loisirs St-François-d'Assise
16, Royal Roussillon, Québec 3,
pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 novembre 1976.

BIENVENUE A TOUS!

JEAN-CHARLES DION
Secrétaire-directeur

ND-118 Magnifiques lampes de tous les styles et de tous les prix. A VOIR SUR PLACE.

ND-146 Armoire d'importation espagnole en pin naturel. Portes grillagées. Rég. \$395.00 LIQUIDATION \$699.00

ND-108 Pupitre de style oriental, importé d'Italie, muni de panneaux baissants, fini noir avec motifs incrustés et peints à la main. Rég. \$325.00 LIQUIDATION \$639.00

ND-109 Pour les moments intimes, cette causeuse recouverte de toile rayée. Elle est de marque Mueller. C'est la dernière qui nous reste. Rég. \$890.00 LIQUIDATION \$530.00

ND-110 Très chic mobilier de salle à manger comprenant 8 morceaux dont: une table de verre de 100" (1/2" d'épaisseur), un buffet, 4 fauteuils droits, 2 fauteuils à bras. C'est de marque Hickory. Rég. \$3615.00 LIQUIDATION \$2450.00

ND-222 Chaise espagnole authentique de marque Sucarrat. Elle est recouverte de cuir véritable. C'est la seule qui nous reste. Rég. \$135.00 LIQUIDATION \$89.00

ND-334 Un fauteuil provincial français de marque Breamore. La monture est de couleur noyer et il est recouvert de velours rouge cardinal. Rég. \$169.00 LIQUIDATION \$99.00

ND-119 De conception moderne cet ensemble - sofa inter - est composé d'un sofa 3 places, d'un sofa 2 places et d'un fauteuil d'angle avec tabouret. Recouvert d'un riche velours, il est disponible dans un vaste choix de teintes, sur commande. Il peut également vous être fourni par modules séparés. Rég. \$1958.00 LIQUIDATION \$1568.00

ND-113 Du Danemark, un mobilier de salle à manger en bois de rose comprenant: une table, un buffet de 96" et une huche, 4 fauteuils droits et 2 fauteuils à bras. Les fauteuils sont recouverts de vinyle blanc et les piétements sont en acier. Rég. \$3738.00 LIQUIDATION \$2599.00

ND-100 Une chaise d'appoint de marque Thomasville en chêne véritable. Couleur: rouge ou vert antique (1 de chaque couleur). Rég. \$156.00 LIQUIDATION \$99.00

ND-33 Une commode chinoise, jaune antique, importée d'Italie. Rég. \$599.00 LIQUIDATION \$450.00

ND-123 Ce fauteuil à monture tubulaire de marque Scapa est muni de coussins de toile jaune ou brune. Il est de la collection Raffi. Quantité: 12 Rég. \$189.00 LIQUIDATION \$139.00

ND-121 De la collection Innovation de Thomasville, ce mobilier de salle à manger de style contemporain est composé de 6 morceaux: une table ovale, un vaisselier, 3 fauteuils droits, 1 fauteuil à bras. Fini chêne. Rég. \$1548.00 LIQUIDATION \$1299.00

ND-105 Fauteuil d'appoint de style italien, de marque Statesville, monture verte brossée or, recouvert d'une toile rayée jaune. Quantité: 2 Rég. \$299.00 LIQUIDATION \$199.00

ND-3 Bibliothèque de marque Thomasville, bois de couleur vert essuyé. Rég. \$895.00 LIQUIDATION \$599.00

ND-120 Quantité incroyable de motifs muraux, de sculptures, de bibelots, de reproductions encadrées. A LIQUIDER A TOUT PRIX.

ND-333 Fauteuil d'appoint de style anglais. Recouvert de velours or capitonné. Rég. \$610.00 LIQUIDATION \$425.00

Tous les articles décrits ne sont disponibles qu'en un seul exemplaire à moins d'indication contraire.

ND-117 Armoire canadienne à pointes de diamant. En pin naturel, cette pièce de choix rehausse la collection Palardi de Simons. Très typique. Rég. \$1400.00 LIQUIDATION \$1100.00

ND-126 Sofa de marque Mueller, recouvert d'un tissu matelassé de couleur bleu pâle et crème. Rég. \$900.00 LIQUIDATION \$539.00

De la renommée collection Vilas, une quantité limitée de meubles d'appoint et de meubles de balance de lignes.

En plus nous offrons jusqu'à 40% de réduction sur trois mobiliers de salon Vilas en montre sur le plancher. PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI.

ND-151 Mobilier provincial français de marque Thomasville, blanc essuyé, dessus de table fini fruitier comprenant 6 morceaux: une table ovale, un buffet, 3 fauteuils droits et 1 fauteuil à bras. Rég. \$1578.00 LIQUIDATION \$1199.00

ND-114 Voilà un pupitre décoratif de marque Sligh. D'un fini noyer et recouvert de cuir noir, il est en forme de demi-cercle et vous est livré avec la chaise. Ah! ces Italiens! Rég. \$1128.00 LIQUIDATION \$729.00

ND-106 De style oriental, cet ensemble de salle à manger importé d'Italie comprend 8 morceaux: une table en verre épais dont le piétement est en métal doré, un buffet noir peint à la main, 6 fauteuils droits de couleur noire recouverts de velours jaune, également peints à la main. Très belle valeur. Rég. \$5940.00 LIQUIDATION \$3900.00

NOUVEAU DÉCOR MEUBLES INC.

43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point, Lévis

837-9381
Commandes téléphoniques acceptées

Les tribunaux administratifs

Les intérêts des consommateurs sont sous-représentés

par Marie CAOINETTE

Les intérêts des consommateurs sont dramatiquement sous-représentés devant les tribunaux administratifs, tel l'Office des Professions du Québec, estime Me René Dussault président de l'Office.

A titre d'exemple de cette démesure constatée entre les forces de représentation des professionnels et du public, Me Dussault cite le nombre de mémoires venus du public lors des deux consultations publiques menées par l'organisme qu'il dirige: un seul sur 21 lorsque fut étudié le cas des pharmacies et 2 sur 32 lorsque l'office consultait avant la rédaction de son rapport sur le mode de fixation des honoraires de professionnels.

Me Dussault était un des conférenciers invités au colloque sur les tribunaux administratifs organisé par le Conseil de surveillance des industries régies, un comité de l'Association des consommateurs du Canada, qui siège à Québec hier. On y passait au crible les possibilités d'intervention des citoyens devant ces tribunaux quasi judiciaires qui interviennent de façon courante dans la vie de la population que ce soit en fixant le prix de la pinte ou du litre de lait, en entendant la plainte d'un consommateur lésé par un professionnel, etc.

Dans les premières minutes du colloque, le président du Conseil canadien de surveillance, Me James Robb de Montréal, exprimait l'opinion que le Québec est un des meilleurs "laboratoires" des tribunaux administratifs en Amérique. On y développe, disait-il, une certaine indépendance vis-à-vis la tradition britannique en puisant dans l'héritage français et l'expérience américaine en ce domaine. Face à ces organismes de plus en plus spécialisés dont les délibérations et les décisions sont très techniques et difficiles à saisir (que ce soit en matière de fixation des tarifs téléphoniques par exemple), il importe, selon Me Robb, de faciliter encore plus l'accessibilité des citoyens.

Particulièrement soucieux de cette participation des citoyens aux activités de l'Office des Professions du Québec, Me Dussault en déplorait donc l'insuffisance qu'il explique à sa façon par la mise en présence de groupes corporatifs organisés et puissants, bien définis et orientés face à des consommateurs peu ou faiblement regroupés dans des associations aux préoccupations beaucoup plus larges.

L'Office précisait-il est à préparer un dossier, qui sera remis incessamment aux autorités gouvernementales, sur le sujet. La plupart des problèmes liés à la participation des consommateurs à ce type d'activités y seraient passés en revue selon ses propos notamment la dimension financière de ces interventions. Il s'agit, selon le président Dussault, d'un problème réel et important que celui de savoir qui va payer la note de frais des déplacements d'hôtel, d'experts, de préparation et impression de mémoires, etc.

Plus concrètement encore dans cette veine d'ouverture au public, le président a exprimé l'avis que le gouvernement devrait modifier la règle actuelle qui veut que le nom d'un professionnel pris en défaut ne soit pas publié dans les rapports préparés annuellement par l'Office des Professions.

Pour le moment, l'Office qui fait figure d'initiateur en ce domaine s'appête à publier dans la Gazette officielle du Québec un projet de



Me René Dussault.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Milliers de causes entendues chaque année

par Marie CAOINETTE

Des milliers de causes passent chaque année entre les mains des membres d'une régie ou tribunal administratif, que ce soit la commission des Affaires sociales, la Régie des services publics ou d'autres.

Selon Me Patrice Garant, spécialiste en droit administratif, les citoyens ne devraient pas laisser la responsabilité totale de la protection de l'intérêt public entre les mains de ces quelques individus. "Il est temps que les groupes de pression se réveillent et participent aux décisions qui les concernent", disait-il devant une poignée de représentants d'associations de consommateurs invités à participer, hier, au colloque sur les tribunaux administratifs organisé par l'Association des consommateurs du Canada.

juridiction sur la téléphonie inter-provinciale (à contrôler Bell Canada en somme) et sur la câblodistribution si la Cour suprême du Canada confirme la constitutionnalité de la loi québécoise. Quant à l'Hydro-Québec, cette intouchable, elle devrait être soumise à la surveillance d'un tribunal afin de permettre aux administrés de participer au contrôle de certaines de ses activités, selon le professeur Garant.

Le modèle du genre

Si l'Hydro-Québec paraît être le talon d'Achille des Québécois (les Hydro ontarienne et de Colombie-Britannique sont, elles, soumises à un tribunal de surveillance), la commission des Affaires sociales remporte la palme de l'avis de M. Garant.

Cette commission fait en effet preuve d'une très grande accessibilité au point où elle rembourse même les frais des administrés venus défendre leur cause devant le banc. Aussi, sa composition est variée comprenant des membres de formation médicale, juridique et des diplômés du service social.

Les obstacles sur la route des citoyens désireux de participer aux travaux de ces tribunaux administratifs peuvent aussi être d'une autre nature, telle la confidentialité, de mise au niveau de certaines régies. Une plus grande ouverture des dossiers est essentielle, selon le professeur Garant, pour rendre possible une intervention pertinente de la part des citoyens. Sans cela, seules la régie et l'entreprise dont on scrute les activités savent réellement de quoi il retourne exactement au cours

d'audiences supposément publiques. Les groupes de pression, constate Me Garant, sont trop souvent hors circuit à l'heure actuelle, sous-informés et tout juste témoins d'un travail de surveillance plutôt routinier, émaillé par une trop longue habitude de fonctionner en vase clos.

Malgré les difficultés inhérentes à ce type d'organismes, le juriste est d'avis qu'ils comportent des avantages précieux. Ils servent ain-

si dans certains cas à déterminer de complexes questions de faits qu'il serait difficile sinon impossible à codifier dans des lois ou règlements et, plus généralement, font fonction d'ombudsman dans leur secteur. Ils sont d'efficaces protecteurs des intérêts du citoyen par leur pouvoir de déjournement et de suspension de permis. Leur pouvoir est certainement plus efficace, notait Me Garant, que celui de la cour des sessions de la paix qui ne pourrait qu'imposer une amende de \$20 par exemple à un contrevenant.

Lancement d'un guide sur la façon de préparer une cause

A l'intention des consommateurs et associations de consommateurs désireux de présenter des interventions devant les tribunaux administratifs, l'Association des consommateurs du Canada lançait hier son "Guide de la façon de préparer une cause face aux tribunaux administratifs".


En 157 pages, le guide décrit étape après étape le processus à suivre afin de préparer une intervention pertinente, qui ait un certain retentissement dans les médias et qui soit finalement conforme aux règles de procédure en usage devant ce type de tribunaux.

Pratique, facile d'accès, ce guide devrait réellement "ouvrir les portes" des tribunaux administratifs aux groupes et individus souvent rebutés par le formalisme de rigueur dans le fonctionnement de ces organismes. Qu'on songe seulement à la Régie des rentes, à la Régie des services publics, à l'Office des professions du Québec, à la Régie de l'assurance-maladie qui ne sont que

quelques-uns de ces tribunaux quasi judiciaires de surveillance et de contrôle de certains secteurs d'activité sociale et économique du Québec.

De plus en plus, les consommateurs ressentent le besoin de faire valoir leurs points de vue devant ces organismes pour influencer ou contester leurs décisions. Le Conseil canadien de surveillance des industries régies, un comité de l'Association des consommateurs du Canada, a donc tenté d'abolir certaines barrières à leur participation — tel un manque d'information sur la façon de se présenter devant ces tribunaux — en préparant son guide.

Disponible en anglais seulement à l'heure actuelle, le guide devrait être traduit en français d'ici un mois. On pourra alors se le procurer au coût de \$5 à l'adresse suivante: Association des consommateurs du Canada, Conseil de surveillance des industries régies (RIP Board) au soin de Me Greg Kane, 251 ouest rue Laurier, K1P 5Z7.



Collège Bart

Collège privé de niveau général et professionnel pour filles seulement

SESSION AUTOMNE 1977

- Programme 412.00. Techniques de secrétariat (professionnel). Programme 0 40.00 Sciences de l'administration (général)
- Niveau Secondaire V: Secrétariat de service.

Collège Bart

751, Côte d'Abraham
Québec - 522-3906

DISTRICT ELECTORAL DE: LOTBINIERE

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. GASTON JUDD
Nom du candidat officiel

Candidat: **RALLIEMENT CREDITISTE**
Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976

1. Dépenses personnelles du candidat.....	\$ 200.78
2. Location de locaux.....	\$ NIL
3. Services.....	\$ 1,287.95
4. Frais de voyage et louage de voiture.....	\$ NIL
5. Articles fournis.....	\$ NIL
6. Publicité.....	\$ 4,425.52
7. Créances contestées.....	\$ NIL
TOTAL:	\$ 5,914.25

Signé: **ROGER-A. LEMAY**
Nom de l'agent officiel

PUBLIE PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION DUDIT DISTRICT ELECTORAL
J. Raymond Lemay

DISTRICT ELECTORAL DE: LOTBINIERE

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. GHISLAIN THÉBERGE
Nom du candidat officiel

Candidat: **PARTI QUÉBÉCOIS**
Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat.....	\$ NIL
2. Location de locaux.....	\$ 40.00
3. Services.....	\$ 747.47
4. Frais de voyage et louage de voitures....	\$ 327.33
5. Articles fournis.....	\$ 5,581.90
6. Publicité.....	\$ 6,959.07
7. Créances contestées.....	\$ Nil
TOTAL:	\$ 13,655.77

Signé: **DENIS POUURET**
Nom de l'agent officiel

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION DUDIT DISTRICT ÉLECTORAL
J. Raymond Lemay



AVEZ-VOUS PLANIFIÉ VOTRE AVENIR?

L'industrie touristique du Québec a besoin de personnel HAUTEMENT QUALIFIÉ.

L'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec vous propose 6 programmes de formation GRATUITS conduisant à la certification du ministère de l'Éducation.

GESTION DES ENTREPRISES
(niveau collégial)

- Hôtellerie
- Services alimentaires
- Tourisme

MÉTIER DE L'ALIMENTATION
(secondaire V professionnel)

- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

Tous les programmes comportent des stages d'été obligatoires et rémunérés.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1977:
Date limite: 1er mars 1977

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

- Être résident canadien
- Minimum requis pour les métiers de l'alimentation: (secondaire IV général au professionnel long)
- Minimum requis pour la gestion des entreprises: (secondaire V)
- Se qualifie auprès du comité de sélection.

RENSEIGNEMENTS:
(514) 873-4163, poste 320

Bureau du registraire Service des admissions
401, rue De Rigaud
Montréal, H2L 4P3
(Métro Sherbrooke)
Code 753

FORMATION DES ADULTES

on n'en sait jamais trop

Nous avons tous quelque chose à apprendre. La Commission de Formation Professionnelle offre une foule de cours. Il y en a certainement un qui vous intéresse...

FORMATION DES ADULTES niveau secondaire
COURS A TEMPS PARTIEL (SOIR)

TITRE	ENDROIT	DURÉE
Transmission automatique (perfectionnement)	Québec	45 heures
Commis aux pièces d'auto 1 (perfectionnement)	Québec	45 heures
Commis aux pièces d'auto 11 (perfectionnement)	Québec	45 heures
Coiffure pour hommes (perfectionnement)	Québec	45 heures
Cuisine de base (perfectionnement)	Québec	90 heures
Imprimerie et lithographie (plaques) (perfectionnement)	Québec	60 heures

Pour tout renseignement additionnel communiquez avec la

CP
COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC.
1010 rue Borne, Québec G 1N 1L9
Téléphone: 681-0691 Poste 20 et 39



Cette annonce est publiée par la CIP en collaboration avec le Centre de Main-d'Œuvre du Canada. La Direction de l'Éducation et les Instituts de formation.

L'ANEQ entretiendra le ministre Morin des problèmes étudiants

Les dirigeants de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) rencontreront, mardi prochain dans l'après-midi, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, pour l'entretenir de plusieurs problèmes, dont les prêts et bourses, la suppression éventuelle des droits de scolarité au niveau universitaire, etc.

Ce jour-là, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) conviera ses syndicats affiliés, soit plus de 5.000 enseignants de 39 CE-GE-P de la province, à participer à un arrêt de travail en témoignage de solidarité avec les 500 professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQUAM), en grève depuis le 18 octobre 1976. Ce long conflit, rappelons-le, prive de cours plus de 14.000 étudiants.

L'ANEQ n'a pas lancé de mots d'ordre à ses associations locales en vue de suivre un mouvement de protestation contre la longueur d'un conflit de travail qui con-

cerne avant tout professeurs de l'UQUAM. Cependant, l'ANEQ a recommandé à chacune de ses sections de former des comités de solidarité pour un appui aux milliers d'étudiants de l'UQUAM qui, bon gré, mal gré, sont partie dans l'affaire et souhaitent que l'université et le syndicat des professeurs puissent trouver enfin un terrain d'entente pour rouvrir les portes de l'établissement.

Le congrès de l'ANEQ

À l'approche de son congrès national, l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) s'est dotée d'un programme pratique en cinq points.

Au niveau des services aux étudiants, l'objectif à long terme demeure la prise en main par les associations étudiantes, mais le travail à court terme se fait sur la cotisation étudiante versée aux associations.

Le gouvernement tente en effet présentement d'imposer aux associations étudiantes un contrat de service relatif à

la perception de la cotisation étudiante où il y incorpore des clauses qui, selon l'ANEQ, visent à étendre son hégémonie sur toute l'association.

En ce qui concerne la "détérioration" des conditions d'étude, l'ANEQ procédera à une enquête sur la surcharge de travail, les locaux et le matériel inadéquats, l'évaluation, les stages, etc. Une fois connus les résultats de cette enquête, des revendications et moyens d'action seront élaborés. De plus, sera effectuée une analyse des coupures budgétaires ainsi que des orientations, débouchés, et des prix et de la qualité de la nourriture dans les cafétérias.

Quant aux prêts et bourses, le comité national élabore présentement un nouveau régime qui ne sera aucunement basé sur celui du gouvernement. Le comité surveille d'un oeil attentif le nouveau projet de réforme annoncé par le ministère de l'Éducation.

Interdit qui s'est envolé en fumée

Un commentaire de Raymond BRANCON

À l'invitation de la faculté de Médecine de Laval qui, à l'instar de la plupart de celles du monde occidental, crie haro sur le tabac et le tabagisme largement répandus aujourd'hui chez les étudiants des deux sexes, le Conseil de l'université décidait, lors de sa réunion du 11 mai 1976, d'interdire le fumage durant les cours et les séances de travail dans les douze facultés. Interdiction qui concerne au premier chef les 1.210 professeurs et administrateurs (plus un millier de chargés d'enseignement) pour l'exemple à donner, mais aussi les 20.000 étudiants inscrits à la session du début de janvier dernier.

Pétuner! Détestable habitude, vice ou manie, selon l'entendement que chacun de nous a de cette propension à se brûler la gorge, qui, en dépit de l'interdit officiel, concerne aujourd'hui un tiers des étudiants de l'université Laval. Révélations d'une "Étude sur les habitudes de vie des étudiants de Laval" faite l'an dernier.

Le tabagisme coûte cher: non seulement à l'ensemble du système respiratoire, à la circulation sanguine, aux réflexes et même à la vue, mais également au porte-monnaie de l'étudiant qui, à raison d'un paquet de vingt cigarettes par jour (90 cents), laisse là, en fumée, l'équivalent approximatif de son prêt annuel de \$870, pour les étudiants du premier cycle (baccalauréat spécialisé). Néfaste habitude de l'adolescence qui, répétée sur trente ou quarante ans, aura coûté au fumeur, avec l'intérêt cumulé de ses 11.000 ou 15.000 paquets de 20 (voire le double s'il est très grand fumeur), grillés durant tout ce temps, ce qu'il aurait dépensé pour l'achat d'une maison unifamiliale de cinq pièces.

Mais il existe un autre aspect du tabagisme étudiant (à l'université ou au collège), non moins redoutable, parce qu'il concerne directement la santé d'autrui. Il s'agit de ceux — les non-fumeurs — qui "subissent" l'emboucanement, la fumigation continue, à longueur de jour, dans les salles de

cours, les amphithéâtres, les cafétérias, de leurs condisciples, qui tirent, tirent...des bouffées sans fin.

Les autres, c'est-à-dire la majorité que forment les deux tiers des étudiants, les non-fumeurs, inhalent contre leur gré. Quelles protestations pourraient-ils émettre, les pauvres, quand le "clan" des fumeurs de blondes ou de brunes, voire de longs et fins "cigarillos" brésiliens ou cubains, souillent l'air ambiant de leurs volutes? Gueuler? À quoi bon. L'opprobre général des non-fumeurs, s'ils protestent à haute voix contre le sans-gêne de ceux qui attentent à leur santé dans l'opacité délétère, nocive, de leurs cigarettes, se heurterait sans doute moins à leurs répliques qu'à leur indifférence amusée ou des sourires narquois.

Et puis, diraient-ils pour se justifier, nos professeurs, "ces chers maîtres à penser" de notre université démocratisée, libéralisée, débridée même, ne préchent pas par l'exemple. "Comme nous les indisciplinés qui se

foutent du règlement édicté par le Conseil de l'université, ils répandent les nuages odorants de "l'herbe à Nicot" tout le long de leur cours magistral. Pour nous, leurs élèves, fumer c'est une façon comme une autre de ne pas trop bailler en les écoutant..."

La liberté de l'individu, a-t-on dit, commande celle de ceux qui l'entourent. Hélas, c'est là un précepte souvent oublié.

En fin de compte, le règlement anti-tabagisme, à l'université Laval, n'a-t-il été observé que le temps de griller vingt-cinq Gauloises?



Le Soleil, Roland Marcoux

Deux programmes d'été qui procureront de l'emploi à 2,800 étudiants canadiens

Le secrétariat d'État du Canada présente deux programmes d'été pour les étudiants. L'un s'intitule "Service communautaire étudiant" et l'autre "Auberges de jeunesse".

Le premier s'adresse aux associations bénévoles de type communautaire qui veulent réaliser des projets et qui, pour cela, engagent des étudiants. Le secrétariat d'E-

tat paie le salaire de ces étudiants.

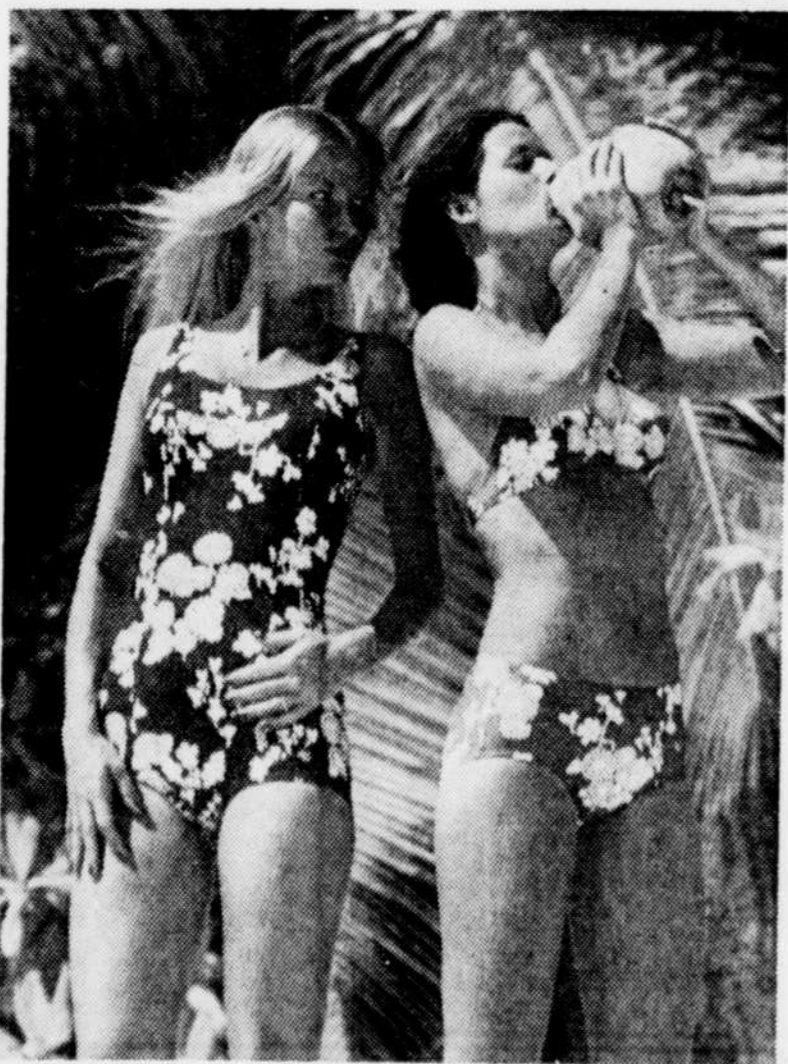
Selon le secrétariat d'État, cela devrait fournir de l'emploi pendant l'été à 2.800 étudiants canadiens.

Le premier objectif de ce programme est de promouvoir la participation efficace des citoyens aux décisions qui influent sur la qualité de leur vie communautaire. Le deuxième objectif est de fournir aux étudiants des

emplois intéressants et valables dans le secteur bénévole au cours de l'été.

Ce secteur comprend les comités de citoyens, les groupements de chômeurs ou d'assistés sociaux, etc.

Le deuxième programme du secrétariat d'État, celui des "Auberges de jeunesse", vise à donner de l'emploi à 325 étudiants canadiens pendant l'été.



Pour vos vacances au soleil...

Votre garde-robe de vacances mérite une attention particulière. Avant de boucler votre valise, venez choisir de jolis vêtements pour votre croisière ou votre voyage dans le Sud. Magnifique choix de fine lingerie, sous-vêtements, ensembles de nuit, vêtements de plage, y compris notre collection de maillots de bain légers et ravissants... Vous voudrez en glisser plusieurs dans vos bagages.

Lingerie
Laurette

PLACE FLEUR DE LYS
TEL.: 523-4058

TAPIS METROPOLITAIN



NOUS FAISONS
TOUTE LA
DIFFERENCE !

SPECIAL DE TAPIS \$ LUNDI \$

UN JOUR
SEULEMENT !

Lundi, de 9h. a.m. à 6h. p.m.

MINI SHAG 100% NYLON
 • une Aubaine à ne pas laisser, pour 1 jour seulement •
 choix de plusieurs couleurs • quantité limitée.
 Rég. \$14.99 v.c.
 Prix métropolitain \$12.99 v.c.
SPECIAL DU LUNDI \$9.99 v.c.

- LIVRAISON GRATUITE (en deça de 20 milles)
- MESURES GRATUITES A DOMICILE (en deça de 20 milles)
- 15 JOURS D'ÉCHANGE GRATUIT sur balance de rouleau et carpes. (Valide pour tout achat de \$200.00 et plus)

AUCUN COMPTANT
1er paiement dans 45 jours sur plan différé

TRES BAS PRIX SUR CES TAPIS DE MARQUES REPUTÉES
 • CROSSLEY • HARDING
 • KARASTAN • BARRYMORE
 • ARMSTRONG • VENTURE
 • CARAVELLE • CELAMESE
 • OZITE • CORONET
 • PEERLESS • SENEGA
 • BME • BURLINGTON

VOTRE PRIX EST GARANTI POUR 100 JOURS

Si vous trouvez la même qualité de tapis ailleurs, à plus bas prix, dans les 100 jours qui suivent votre achat, Tapis Métropolitain vous remboursera la différence plus 10%.

TAPIS METROPOLITAIN

VENEZ VOIR LA DIFFERENCE!

215, BOULEVARD HAMEL, VILLE VANIER • TEL.: 681-3514 (FACE À L'HÔPITAL CHRIST-ROI)



"JE PUIS VOUS ASSURER PERSONNELLEMENT ENTIERE SATISFACTION"

Michel Chapelleau



"TOUTE NOTRE MARCHANDISE EST DE PREMIERE QUALITE ET PORTE LA GARANTIE DES MANUFACTURIERS"

Michel Chapelleau



HEURES D'OUVERTURE
 Ouvert tous les jours jusqu'à 18h. Jeudi et vendredi, jusqu'à 21h. Samedi, jusqu'à 17h.



Le projet de transformer 20% de l'amiante au Québec ne satisfait aucune des parties impliquées

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — L'intention avouée du nouveau gouvernement québécois d'obliger éventuellement les producteurs d'amiante à transformer au Québec 20 pour 100 des 12 million de tonnes de fibres qu'ils y extraient annuellement, ne satisfait aucune des deux parties directement impliquées dans le dossier dans la région minière d'Asbestos, dans les Cantons de l'Est.

D'une part, la Canadian Johns Manville Ltd (CJM) qui est le plus gros producteur d'amiante chrysotile dans le monde occidental, estime que ce pourcentage est trop élevé parce que le marché ne pourra pas l'absorber, et d'autre part, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) qui représente les 2.200 ouvriers syndiqués de

la compagnie, croit que ce taux est nettement insuffisant. Selon cette dernière, c'est toute la production (100 pour 100) qui devrait être transformée en produits finis au Québec.

La compagnie

Actuellement, seulement 4 pour 100 de la production de la fibre d'amiante au Québec sont transformés dans 21 usines dans cette province. Pour sa part, la CJM transforme 3 pour 100 de sa production annuelle de 700.000 tonnes, dans ses installations dans la région d'Asbestos. D'ailleurs, cette compagnie est le seul producteur qui exploite une usine de transformation près de la mine.

A Asbestos, la CJM possède une usine de textiles industriels (isolants, feutres, vêtements et rideaux protecteurs, revêtements pour toitures, etc.). Elle y fabrique aussi une gamme restreinte d'autres produits, tels des garnitures de freins pour wagons de chemins de fer et des joints en caoutchouc utilisés dans le raccordement de tuyaux en amiante-ciment. Le nombre d'employés fut déjà de 450 mais il ne se chiffre plus que par 125 par suite de l'abandon, il y a quelques années, de certaines lignes en raison de la faiblesse du marché.

Dans la localité voisine de Kingsey Falls, la CJM est aussi copropriétaire en parts égales avec les frères Lemaire d'une usine de papiers et de feutres en amiante, Les Papiers Cascades Ltée.

Le directeur des relations publiques de la CJM, M. Marc-André Gosselin, doute que la compagnie puisse accroître sa production de produits finis en raison de l'absence de débouchés.

Il a révélé que l'usine de Kingsey Falls fonctionnait déjà au ralenti, ne produisant que 26.000 tonnes de papier annuellement alors que les équipements déjà en place permettraient de dou-

bler cette production, tandis qu'à l'usine d'Asbestos des mises à pied temporaires sont inévitables.

M. Gosselin a déclaré que la CJM serait prête à transformer 20 pour 100 de sa production de minerai et même davantage, si elle trouvait de nouveaux débouchés, mais, selon lui, cet objectif est difficilement réalisable.

Le syndicat

Cependant, cette opinion n'est pas partagée par M. Jeannot Picard, conseiller technique à la Fédération des mines, de la métallurgie, et des produits chimiques (CSD). Précisant que ces commentaires étaient personnels et qu'il ne voulait pas engager la CSD dans un long débat, M. Picard a soutenu que c'est toute la production québécoise de fibre d'amiante qui devrait être transformée chez nous. "Le gouvernement n'a qu'à l'imposer aux producteurs et ces derniers s'y plieront. Elles (compagnies) n'auront pas le choix car la richesse (amiante), c'est nous qui l'avons, comme les Arabes ont leur pétrole", a-t-il expliqué.

Selon lui, une telle législation favoriserait non seulement l'implantation de nou-

velles usines de transformation, mais permettrait au Québec de rapatrier des usines qui sont installées à l'étranger.

Thetford ou Asbestos

M. Picard a déclaré que l'industrie de la transformation devrait s'établir dans les régions minières de Thetford Mines et d'Asbestos. "La population de ces régions souffre des nombreux inconvénients créés par l'exploitation des mines d'amiante et il serait normal qu'elle puisse bénéficier des nouvelles retombées économiques", a-t-il dit.

Nationalisation

Par ailleurs, le conseiller syndical a confié que la nationalisation des mines d'amiante doit être envisagée comme une solution ultime par le gouvernement québécois. Si cela devait être, M. Picard a prétendu que la CJM devrait être le premier producteur à être étatisé.

"Ses installations sont modernes et c'est la mine la plus rentable. Avec les revenus qu'il en retirerait, l'Etat pourrait rapidement prendre le contrôle des autres compagnies d'amiante", a-t-il précisé.



La société Canadian Johns Manville Ltd ne transforme au Québec que 3 pour 100 de sa production d'amiante dans cette province. La vignette ci-dessus donne une vue partielle de l'intérieur de la manufacture de textiles que la compagnie possède près de la mine qu'elle exploite à Asbestos.

Elections chez les éditeurs

A l'occasion de l'assemblée annuelle des membres de la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec, tenue récemment à Montréal, M. Pierre Tisseyre, vice-président des Editions du renouveau pédagogique, a été élu président de cet organisme professionnel. Il remplace M. Roland Sasseville.

Les autres membres du bureau de direction sont les suivants: vice-président: M. Victor Martin, vice-président des Editions Fides; secrétaire-trésorier: M. Victor Côté, président des Editions F. I. C.; autres membres du bureau: M. Roland Sasseville, directeur des Editions pédagogiques de la librairie Beauchemin; M. Jean-Paul Guilbault, président des Editions Juliennes, et M. Jacques Janson, directeur des Editions pédagogiques.



commission scolaire
Régionale de Tilly

INSCRIPTION

ANNUELLE DES ELEVES
FREQUENTANT LA
REGIONALE DE TILLY

AVIS AUX PARENTS

La Commission Régionale de Tilly tient à rappeler aux parents l'obligation d'inscrire leurs enfants dans l'école qu'ils doivent fréquenter avant le 1er mars de chaque année.

Des mécanismes seront mis en place au niveau de chacune des écoles dans la deuxième quinzaine de février.

Une annonce dans les médias à ce moment indiquera les modalités plus précises pour satisfaire à cette obligation.

Sylvain Blanchette
Directeur général.

DISTRICT ELECTORAL DE: LOTBINIERE

Rapport sommaire des
dépenses électorales de
M. GEORGES MASSICOTTE

Nom du candidat officiel

Candidat: **PARTI LIBERAL
DU QUEBEC**

Parti reconnu ou indépendant

aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat.....	\$ NIL
2. Location de locaux.....	\$ 640.00
3. Services.....	\$ 2783.40
4. Frais de voyage et louage de voitures....	\$ NIL
5. Articles fournis.....	\$ 2014.48
6. Publicité.....	\$ 8471.83
7. Créances contestées.....	\$ NIL
TOTAL:	\$ 13909.71

Signé: **Claude Beaudoin**
Nom de l'agent officiel

PUBLIE PAR LE PRESIDENT
D'ELECTION DUDIT DISTRICT ELECTORAL
J. Raymond Lemay

**MARIE
EVE**

**CHRONIQUES
DES SPECIALISTES
DE LA
TÉLÉ VOUS
INFORMENT**

QUIMET:
"CHAQUE
DÉSIRE
PAR
JEAN
Maurice
FEMME AU TRAVAIL
Une semaine
parle de ses
70 patrons

CONCOURS:
UN GROS LOT
DE **\$5,000**



LE MAGAZINE DE LA QUÉBÉCOISE QUI VOUS EN DONNE PLUS

vos chroniqueurs de la télévision

- Suzanne Lapointe (trouvailles)
 - Roger Fortier (Boire et manger)
 - Edward Rémy (les disques du mois)
 - Jacques Laurin (les livres du mois)
 - Mme Angéline di Bello (haute couture)
 - Michel Robichaud (mode)
 - Marc-Olivier Brousseau (plantes)
- Ainsi que Fernand Lévesque, avocat

CE MOIS-CI

Spécial: mode-croisière

BEAUTÉ:

les ongles et les cheveux

TRICOT:

le chandail de votre printemps

PARENTS:

Saviez-vous qu'il est possible de rendre votre enfant plus intelligent.

MARIE-EVE EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES DE LA PROVINCE